

L'Afrique au début du XXI^e siècle

Un état des lieux

L'Afrique au début du XXI^e siècle

Un état des lieux

Pourquoi un état des lieux de l'Afrique au sud du Sahara ?

Le projet *Futurs africains*, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement, vise à aider les États africains à réfléchir à leur avenir à long terme. Dans le cadre de ce projet, il est envisagé d'entreprendre une réflexion prospective sur le futur du continent, réflexion dont on attend des effets positifs à trois niveaux différents.

- Au niveau des futures études nationales de perspectives à long terme. Chaque pays a certes ses contraintes particulières et formule son propre projet d'avenir, mais il y a aussi, et on reviendra sur ce point, des traits communs à l'ensemble des pays africains. Disposer d'un éclairage du futur à l'échelle du continent permettrait d'économiser du temps et des efforts et de concentrer ceux-ci sur les problèmes propres à chaque pays.
- Le début du XXI^e siècle a vu la naissance du NEPAD (*New Partnership for Africa's Development*). La réflexion projetée par *Futurs africains* n'entend pas interférer avec cette initiative. Mais, en éclairant le champ des futurs possibles pour le continent, non seulement dans le domaine de l'économie mais aussi dans les domaines qui auront nécessairement un impact sur l'économie, la réflexion envisagée est susceptible d'aider à sa mise en œuvre.
- Enfin, le début du XXI^e siècle a aussi vu la naissance de la nouvelle Union Africaine. Éclairer le champ des futurs, c'est aussi éclairer les orientations possibles de la nouvelle organisation et faciliter ses premiers pas

Toute réflexion prospective, quelle que soit la méthode retenue, part nécessairement de l'analyse de la situation présente et de l'histoire qui a conduit à cette situation. L'objectif de cet état des lieux est de proposer une telle analyse afin de **préparer une réflexion prospective sur le futur du continent.**

Était-il nécessaire de dresser pour cela un nouvel état des lieux en Afrique ? En effet, il n'en manque pas. Les organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI publient régulièrement des documents qui décrivent la situation de l'économie et des finances et qui comportent en plus depuis quelques années un chapitre obligé sur la gouvernance. D'autres publient des documents sur la population, l'agriculture, l'état de l'environnement, l'éducation, la recherche, l'extension du sida, etc. Les organisations africaines, la CEA, la BAD, l'OUA, publient leurs propres rapports qui sont autant d'états des lieux. Tous ces documents sont, à des degrés divers, sectoriels. Or, le caractère propre aux réflexions prospectives, quelles que soient les méthodes employées par ceux qui les mettent en œuvre, est de considérer le système étudié de façon globale, de le considérer comme un ensemble dont tous les éléments ont entre eux de multiples liens et ont aussi de multiples liens avec les éléments extérieurs à l'ensemble. Cet état des lieux essaie donc de décrire la situation du continent africain de façon globale, en mettant en évidence ce qui relie les différents aspects de la vie en société.

Les réflexions prospectives partent de l'idée que l'avenir n'est pas écrit, qu'il est ouvert, qu'il sera ce que les hommes en feront, mais que tous les avènements ne sont pas à leur portée. Aussi leur premier objectif est-il d'explorer le champ des futurs possibles. Pour cela, l'usage est d'identifier tendances lourdes et germes de changement, ou encore de mettre en évidence ce que l'on pourrait appeler des points de divergence à partir desquels des avènements différents sont envisageables. L'objectif de cet état des lieux sera aussi de **proposer une première identification des facteurs internes qui détermineront l'avenir** et d'attirer l'attention sur les points à partir desquels les Africains pourront construire tel ou tel avenir.

Un état des lieux de l'Afrique au sud du Sahara : un pari impossible ?

Préparé dans le cadre du projet *Futurs africains* dont le champ d'action est l'Afrique au sud du Sahara, l'état des lieux portera sur cette partie du continent¹. Même si, de plusieurs points de vue, embrasser l'ensemble de l'Afrique eût été souhaitable, cette option a paru plus raisonnable pour une approche globale. L'Afrique du nord, du Maroc à l'Égypte, a de tout temps entretenu des liens forts avec l'ensemble eurasiatique. L'Afrique subsaharienne n'a pas eu pendant longtemps les mêmes liens, aussi a-t-elle des caractères fortement marqués, des façons de vivre ensemble qui ont été développées indépendamment des autres continents et cela justifie amplement de se limiter à cette partie de l'Afrique pour décrire les différents aspects de la vie en société au début du XXI^e siècle.

Mais, si l'Afrique au sud du Sahara a des caractères fortement marqués, chacun sait aussi qu'elle est d'une infinie diversité. Dresser un état des lieux à cette échelle a-t-il un sens ? Ne faudrait-il pas plutôt décrire la mosaïque de groupes humains, parfois de petite voire de très petite taille, qui ont des histoires, des cultures, des façons de vivre ensemble, différentes ? Une telle mosaïque, du fait de sa très grande complexité, apporterait cependant peu d'aide à une réflexion globale sur les futurs du continent.

Le parti a donc été pris, tout en notant au passage les traits distinctifs de telle ou telle région, ou de tel ou tel pays, lorsqu'ils sont particulièrement accusés, de **mettre l'accent** sur les traits communs, **sur ce qui, au début du XXI^e siècle, différencie l'Afrique des autres continents**.

Une autre difficulté de cet exercice est que toutes les composantes des sociétés humaines sont liées les unes aux autres et que, pour préparer une future réflexion prospective pertinente, il est nécessaire de bien identifier au moins les plus importantes de ces interdépendances. Donner une idée de la complexité des interrelations dans un texte, nécessairement linéaire, n'est pas chose aisée. Il faudrait avoir recours à un hypertexte à un grand nombre de dimensions que, de toute façon, l'esprit humain aurait du mal à appréhender.

Pour la clarté de l'exposé, on a adopté la formule de découper cet état des lieux en quatre chapitres très classiques, traitant des hommes (leur nombre, leur éducation, leur santé), de l'économie, de la structure et du fonctionnement des sociétés, des pouvoirs en place et de leurs rapports avec la société civile, et de souligner les liens qui unissent ces aspects de la vie sociale arbitrairement séparés. Enfin, dans un essai de synthèse, on a tenté de dégager quelques traits majeurs qui caractérisent le continent au début du XXI^e siècle, un exercice nécessairement

¹ Pour faire court, on emploiera souvent les termes : l'Afrique ou le continent. Sauf indication contraire, il s'agira de l'Afrique au sud du Sahara, Afrique du sud incluse (elle ne l'est pas toujours dans les données des organisations internationales).

réducteur, mais que l'on a essayé de mener en pensant à une future exploration des avenir possibles.

I. Les hommes

Cette première partie concernera les hommes : leur nombre, leur répartition dans l'espace, leur santé et leur espérance de vie, leur éducation. Elle sera centrée sur trois constats qui paraissent essentiels pour l'avenir du continent :

- en premier lieu, celui qu'**il n'y a pas d'exception africaine**. Un cliché est en effet à peu près inévitable quand on évoque la population de l'Afrique au sud du Sahara : celui d'une explosion démographique telle qu'elle constitue une exception dans le monde. Si l'explosion démographique en Afrique a été et demeure une réalité, l'analyse montre qu'il n'y a pas d'exception africaine, il y a simplement **un décalage entre l'Afrique et le reste du monde**, et elle montre que l'Afrique est simplement en train de reprendre la place qu'elle a autrefois occupée dans la population mondiale. Mais, ce décalage ne va pas disparaître rapidement et il n'est pas sans conséquences sur la façon dont les sociétés africaines s'insèrent dans le monde actuel.
- venant plus tardivement, **l'explosion démographique est plus brutale en Afrique qu'elle ne l'a été sur d'autres continents**. Cela signifie que les bouleversements qu'elle entraîne et probablement entraînera demain dans les sociétés sont plus forts qu'ils ne l'ont été et le sont encore dans d'autres régions du monde. Et cela n'est pas sans conséquences sur la vie des hommes en société, notamment sur l'économie et sur l'éducation.
- enfin, il n'est pas possible de parler de démographie en Afrique sans évoquer **le drame de l'expansion galopante du sida** dans une grande partie du continent, une extension qui se poursuit et même s'accélère, et sans évoquer les multiples conséquences de ce fléau sur la vie des hommes.

I.1 L'Afrique décalée par rapport aux autres continents

Une Afrique en train de reprendre sa place dans le monde

Depuis l'origine de l'humanité, le nombre des hommes a constamment augmenté, en dépit de périodes de recul. Chaque recul était temporaire et se trouvait effacé et au-delà par le peuplement au cours de la période suivante. Pendant des millénaires, cette augmentation a été en moyenne très lente et le nombre d'hommes supplémentaire qui apparaissaient chaque année sur notre Terre était faible.

Les temps n'ont commencé à changer et la croissance de la population du monde n'a commencé à s'emballer qu'au XVIII^e siècle. Un phénomène qui n'a pas démarré partout en même temps, qui s'est déroulé de façon différente d'un continent à l'autre, mais qui a fini par toucher toute la planète. Un phénomène qui, à l'échelle de l'histoire humaine, aura été de courte durée. L'expérience des régions où l'explosion du nombre des hommes s'est d'abord produite a en effet montré que celle-ci ne durait pas, que, après une phase initiale d'augmentation forte, la croissance

du nombre des hommes se ralentissait et que la population finissait par se stabiliser, montrant même souvent une tendance à décroître. L'expérience des régions qui ont été touchées plus tardivement par le phénomène a montré, au moins jusqu'à présent, une évolution semblable.

L'Afrique au sud du Sahara a été le dernier continent touché par l'explosion démographique. La population a stagné, diminué dans certaines régions, et au mieux augmenté très lentement, jusque dans les années 1920. L'explosion démographique n'a vraiment commencé que vers le milieu du XX^e siècle. Le continent se trouve donc en décalage par rapport au reste du monde.

Ce décalage a des conséquences importantes sur la place que l'Afrique occupe dans le monde. Vers l'an 1600, il est vraisemblable que l'Afrique comportait de l'ordre de 15 % de l'humanité. En 1950, elle n'en abritait que moins de 7 % : son poids démographique avait diminué de plus de moitié en trois siècles et demi. **En 2000**, avec 640 millions d'hommes, soit un peu plus de 10 % de l'espèce humaine, **elle a regagné une partie de la place perdue.**

L'Afrique et la Chine dans le monde

Vers 1600, il est probable que la population de l'Afrique devait être inférieure à celle de la Chine, mais elle était du même ordre de grandeur. En 1950, elle n'était plus que de l'ordre du tiers. À l'aube du XXI^e siècle, elle est de la moitié et les prévisions des démographes sont qu'elle devrait être de nouveau équivalente à celle de la Chine vers 2025. Une évolution qui n'est sans doute pas neutre sur le plan géopolitique.

Ce décalage a deux autres conséquences majeures : au début du XXI^e siècle, c'est en Afrique que **le rapport entre personnes à charge et personnes actives est le plus élevé** (il est proche de 1, alors qu'il est descendu à 0,5 en Asie de l'est) et l'Afrique comprend **une proportion de jeunes à éduquer, qui atteint des niveaux records**, alors que cette proportion est maintenant en diminution sur les autres continents.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'explosion démographique a été due à la conjonction de deux phénomènes : la mortalité en forte baisse et la fécondité restant à des niveaux élevés. Mais ces deux phénomènes ont eu en Afrique au sud du Sahara des caractères particuliers que l'on va préciser.

Recul et hésitations de la mortalité

La baisse de la mortalité au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, qu'il s'agisse de la mortalité générale, de la mortalité infantile (celle des enfants de moins d'un an) ou de la mortalité juvénile (celle des enfants de moins de cinq ans) a été considérable. Le taux de mortalité infantile notamment a diminué de moitié au cours de cette période. Cela dit, en dépit des progrès accomplis, l'Afrique continue d'avoir des taux de mortalité supérieurs à ceux des autres continents : c'est là une manifestation de son décalage avec le reste du monde.

On soulignera aussi qu'il subsiste des inégalités importantes entre pays : le taux de mortalité juvénile dépasse 300 pour mille dans certains États sahéliens d'Afrique de l'ouest, alors qu'il se situe autour de 80 pour mille au Zimbabwe ou en Namibie. Les inégalités sont fortes aussi entre le milieu urbain et le milieu rural, et fortes selon le niveau d'éducation des mères.

Vers la fin du XX^e siècle, plusieurs facteurs ont remis en cause cette baisse de la mortalité : le développement de maladies qui n'avaient guère touché jusqu'à présent l'Afrique comme le choléra, la virulence accrue du paludisme, la dégradation des services de santé dans plusieurs zones (certains budgets de la santé ont été réduits de moitié), enfin et surtout la fulgurante extension du sida dans une grande partie du continent. De ce fait, **la tendance à la baisse de la mortalité a été arrêtée, et même inversée dans certains pays**. À l'échelle du continent, l'incertitude sur les données ne permet pas d'évaluer précisément l'impact de ces facteurs. Mais il y a là une question quant à l'évolution de la mortalité au cours des premières décennies du XXI^e siècle.

L'amorce de la baisse de la fécondité

Quant à la fécondité, elle est restée à des niveaux records jusque dans les années 80, le nombre moyen d'enfants par femme dépassant presque toujours 6 et dépassant même 8 dans certaines régions. Et, contrairement à ce que l'on observait dans d'autres continents, aucune baisse ne semblait s'amorcer. Au contraire, elle avait plutôt tendance à augmenter, probablement sous l'effet de l'amélioration des conditions sanitaires, peut-être aussi à cause de facteurs plus cachés. Aussi certains observateurs voyaient dans des facteurs culturels propres à l'Afrique subsaharienne une raison majeure du maintien de la fécondité à un niveau très élevé et avançaient l'hypothèse que ces facteurs ne disparaîtraient pas avant longtemps.

L'histoire récente ne semble pas leur donner raison. On a assisté en effet à la fin du XX^e siècle à **un début de baisse de la fécondité**, début encore timide et loin d'être généralisé à l'ensemble des pays et des catégories sociales, mais qui semble bien réel. Dans les pays où des enquêtes ont été effectuées à deux époques différentes et selon la même méthode, on constate que le nombre d'enfants par femme a diminué significativement d'une, voire de deux unités. Cependant, le décalage par rapport à l'Asie (3,2 enfants par femme) et à l'Amérique latine (2,7) demeure fort.

La baisse de la fécondité est évidemment un phénomène biologique, mais celui-ci a des déterminants qui sont d'ordre social. Dans les sociétés africaines d'autrefois, la fécondité était une valeur forte. Le travail était le premier facteur de production dans des systèmes de production extensifs, aussi une descendance nombreuse était-elle un facteur de puissance. Elle était aussi un élément de prestige social en permettant de nouer des alliances matrimoniales plus diversifiées. Elle était enfin le principal gage de sécurité pour la vieillesse.

Les temps ont changé ; les avantages d'une main d'œuvre nombreuse ont commencé à se réduire ; les problèmes d'accumulation et de transmission du capital ont commencé à apparaître. Mais, beaucoup d'observateurs voient dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise économique des années 80 et 90 un facteur qui a précipité les changements de comportement, ce qui est assez paradoxal si l'on se souvient que beaucoup d'experts soutenaient que la croissance économique est le plus puissant agent de réduction de la fécondité !

Le changement culturel a été accompagné par un changement dans les politiques publiques. Alors qu'au lendemain des indépendances la quasi totalité des États africains voyaient dans une croissance démographique forte un atout et qu'ils tenaient encore un discours dans ce sens à la Conférence mondiale sur la population tenue à Bucarest en 1974, leur attitude a radicalement changé dans les années 80 et 90, et l'idée que la maîtrise de la démographie devait être une composante du développement économique et social a largement fait son chemin.

Cela dit, **une question** se pose : l'amorce constatée de baisse de la fécondité aura-t-elle été

un phénomène en grande partie conjoncturel, lié à la crise, et la baisse va-t-elle s'avérer hésitante au cours des prochaines décennies ? ou va-t-elle s'accélérer ?

I.2 Les changements rapides dans la répartition spatiale des hommes

L'urbanisation rapide

Sur la période 1950-2000, la population urbaine de l'Afrique au sud du Sahara a été multipliée par 10. En 1950, seulement 10 % de la population vivait dans les villes et l'Afrique apparaissait comme sous-urbanisée par rapport au reste du monde. En 2000, cette proportion atteint 33 % (selon les Nations Unies, mais un certain nombre d'observateurs pensent qu'elle est sous-estimée) et, si le décalage par rapport à l'Europe et aux Amériques reste important, la part de la population vivant dans les villes d'Afrique est désormais à peu près équivalente à celle constatée en Asie.

On soulignera cependant que dans ce domaine des inégalités fortes persistent : le taux d'urbanisation n'atteint toujours pas 10 % au Rwanda et au Burundi alors qu'il se situe aux alentours de 60 % au Congo et en Mauritanie.

À partir des années 80, on a pu constater **une décélération de la croissance urbaine**, un phénomène qui est d'abord dû à des causes mécaniques. En effet, au fur et à mesure que le rapport population urbaine sur population rurale augmente, la part de l'émigration rurale dans la croissance urbaine diminue nécessairement. C'est bien ce que l'on constate en Afrique où, dans les années 60, deux tiers de la croissance urbaine étaient dus aux migrations des campagnes vers les villes et un tiers à la croissance naturelle de la population urbaine déjà existante. Dans les années 90, ces proportions ont été inversées.

Les démographes considèrent cependant que ces causes mécaniques n'expliquent pas l'ampleur de la décélération constatée et que des causes économiques ont vraisemblablement joué. D'après certains, il s'agirait d'une pause conjoncturelle dans la croissance urbaine, due à la situation de crise. D'autres ont avancé que cette ampleur annonçait l'approche de la saturation urbaine en Afrique. L'expérience dans le monde semble montrer que la saturation intervient rarement avant que le taux d'urbanisation n'atteigne 60 %. On en est encore bien loin dans la majeure partie de l'Afrique et rien ne permet d'affirmer qu'il y aura dans ce domaine une exception africaine.

Par ailleurs, la tendance mondiale est à la multiplication du nombre de grandes villes (plus d'un million d'habitants) et de très grandes villes (plus de 10 millions). L'Afrique au sud du Sahara ne fait pas exception en ce qui concerne les grandes villes. Elle ne comptait aucune ville de plus d'un million d'habitants en 1950, il y en a 25 à la fin du XX^e siècle.

Il en va différemment en ce qui concerne les très grandes villes. Lagos a franchi la barre des 10 millions d'habitants au cours de la décennie 90. Elle est, pour l'instant, la seule dans ce cas. L'Afrique, de ce point de vue, n'a pas (ou pas encore ?) suivi la voie de l'Asie où les très grandes agglomérations se sont multipliées et, avec elles, les problèmes de congestion, de pollution, de vie en société.

Un milieu rural qui se peuple toujours

L'urbanisation de l'Afrique a beau être rapide, elle ne vide pas les campagnes. Le

phénomène de dépeuplement des campagnes que les pays industrialisés connaissent depuis longtemps et qui a atteint récemment les pays du Sud (l'Amérique latine dans les années 80, la Chine dans les années 90) est loin d'avoir touché l'Afrique. **Son milieu rural s'est rempli à un rythme élevé**, de l'ordre de 2 % par an en moyenne au cours des dernières décennies. Même si ce taux d'accroissement a baissé à la fin du siècle, il reste toujours positif et le milieu rural africain continue de se remplir.

Ce remplissage ne va pas sans poser de sérieux problèmes dans un certain nombre de régions où les systèmes de production agraires, conçus en des temps où l'espace disponible pouvait être considéré comme illimité, n'évoluent pas ou pas assez vite pour s'adapter à la réduction de l'espace dont peut disposer chaque producteur. L'accroissement de la production n'est obtenu que grâce à **une consommation du capital naturel** : sols agricoles, pâturages, forêts, ressources en eau, consommation mal connue, mais qui hypothèque l'avenir.

Elle compromet d'autant plus l'avenir que, comme on le verra au chapitre suivant, la vie ou même la survie d'une partie de la population repose sur deux facteurs : le travail et les ressources naturelles.

Les migrations internationales

Les migrations ne se font pas seulement de la campagne vers les villes proches, mais aussi vers les pays étrangers où une relative prospérité engendre une forte demande de main d'œuvre. Ce phénomène concerne un grand nombre de pays mais, jusqu'à présent, il n'a joué un rôle important dans l'évolution de la population globale que dans deux cas : celui de la Côte d'Ivoire et celui de l'Afrique du sud. Ajoutons que les flux de migrants d'un pays à l'autre sont mal connus, mais que des enquêtes ponctuelles montrent qu'ils sont très sensibles à la conjoncture dans le pays hôte et s'inversent lorsque, à une période de forte activité économique fait suite une période de dépression.

Quant aux migrations hors du continent, à l'exception d'un petit nombre de zones bien circonscrites, elles ne jouent qu'un rôle marginal du point de vue de la démographie africaine. Il n'en va évidemment pas de même si l'on se place du point de vue de l'économie, notamment du fait d'une émigration importante des élites vers les pays industrialisés où elles trouvent et de meilleures occasions d'exercer leurs talents et de meilleures conditions de vie : c'est **une perte de compétences pour l'Afrique**.

Enfin, on ne peut pas passer sous silence la question des personnes qui, du fait de la guerre ou de l'insécurité ont été contraintes de chercher un refuge temporaire dans un autre pays ou ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'agence des Nations Unies chargée des réfugiés estime leur nombre à 5,3 millions à la fin de l'an 2000 (tout en reconnaissant qu'elle n'a probablement pas enregistré la totalité des personnes dans ces cas), soit le quart des réfugiés et assimilés dans le monde.

Les changements dans la répartition des hommes dans l'espace africain ne vont pas sans poser **des questions sur le futur** : la décélération constatée de l'urbanisation est-elle pour une grande part conjoncturelle ? ou signifie-t-elle que l'on s'approche d'un seuil de saturation de l'urbanisation ? Comment va évoluer le remplissage du milieu rural ? Que va-t-il advenir de l'émigration intra-africaine et vers d'autres continents ?

Quelles que soient les réponses qui seront données à ces questions, les bouleversements dans le nombre des hommes, leur répartition spatiale et leur répartition en classes d'âges ne

peuvent pas être sans conséquences sur les sociétés et on y reviendra.

I. 3. L'éducation : des progrès considérables mais insuffisants

On a déjà souligné le handicap que constitue le taux très élevé de jeunes à éduquer. Des efforts considérables ont été faits pour surmonter ce handicap et développer l'éducation à tous les niveaux, efforts dont on peut faire un bilan mitigé : le taux d'alphabétisation des adultes a plus que doublé en 30 ans et atteint 60 %, mais la plupart des pays sont encore loin de scolariser tous les enfants en âge de l'être et la parité entre les sexes n'a que faiblement progressé.

À la fin du XX^e siècle, on estime que les taux bruts de scolarisation dans le primaire sont, pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, de 83 % pour les garçons et de 67 % pour les filles. Comme certains pays scolarisent la quasi totalité des enfants, cela signifie que d'autres sont encore très en-dessous de ces taux. La Conférence de Jomtien tenue en 1990 avait adopté l'objectif « L'éducation pour tous » en l'an 2000 ; il a été presque atteint en Amérique latine et en Asie de l'est, il est encore loin de l'être en Afrique au sud du Sahara (et en Asie du sud) : **le décalage par rapport aux autres continents se constate aussi dans le domaine de l'éducation.**

Si les taux de scolarisation sont à peu près connus, il n'en est pas de même des aspects qualitatifs de l'éducation. On en évoquera quelques uns :

- Comment a évolué la demande d'éducation ? Elle était forte au lendemain des indépendances, mais il semble que le chômage des jeunes diplômés l'ait fait reculer au cours des dernières années du XX^e siècle. Quelles raisons profondes déterminent la sous-scolarisation persistante des filles ?
- Quel est l'impact de l'utilisation de la langue de l'ex-colonisateur dans un certain nombre de pays où il n'y a pas de langue dominante ?
- Le manque de moyens financiers des États, joint à la progression de l'idéologie libérale, ont amené un certain désengagement de ceux-ci du secteur éducatif. Des initiatives privées sont venues relayer l'enseignement public. Mais, en dépit de ces initiatives, force est de constater que beaucoup de pays ne parviennent pas à scolariser une fraction élevée de leurs jeunes alors que d'autres continents l'ont fait à une époque où leur revenu moyen par tête n'était pas supérieur à ce qu'il est en Afrique aujourd'hui. Quelles sont les causes réelles de cet état de fait ?
- Enfin, on évoquera la question de la finalité de l'éducation : éduquer pour quoi ? pour quel projet de société ? À ce jour, peu de pays ont encore répondu clairement à ces interrogations.

I. 4. Le drame du sida

Tant que le sida n'atteint qu'une faible proportion de la population, ses effets sociaux ne sont pas très différents de ceux d'une autre épidémie. On notera cependant que les personnes infectées sont à peu près sûrement condamnées, mais qu'elles ne meurent qu'après un temps plus ou moins long pendant lequel leur productivité se dégrade de sorte qu'elles deviennent une charge pour la collectivité.

Il en va tout autrement lorsque le taux de prévalence de l'infection (c'est-à-dire le nombre de personnes infectées par le VIH sur la population adulte totale) dépasse 20 %, comme c'est le cas dans plusieurs pays du cône sud de l'Afrique où ce taux est même parfois largement dépassé. Selon le rapport de l'Onusida présenté à la conférence de Durban en 2000, l'épidémie « risque de tuer plus de la moitié des jeunes adultes dans les pays où elle s'est le plus fortement enracinée - la plupart d'entre eux avant qu'ils n'aient pu élever leurs enfants ou subvenir aux besoins de leurs parents âgés ». Dans ces cas, le sida va non seulement peser sur l'économie, mais il va entraîner un bouleversement de tous les aspects de la vie en société dont on ne voit peut-être pas encore clairement toutes les conséquences.

Au début du XXI^e siècle, la situation est d'autant plus inquiétante que, mis à part quelques rares pays africains qui ont réussi à contrôler l'extension de l'épidémie, celle-ci est encore dans sa phase d'accélération sur le continent. Dans ce domaine, on peut réellement parler d'une exception africaine puisque l'Afrique au sud du Sahara doit comporter de l'ordre de 70 % des personnes vivantes dans le monde infectées par le VIH et qu'aucun pays en dehors de l'Afrique ne semble avoir des taux de prévalence atteignant les niveaux constatés sur le continent.

Les **conséquences** de cette situation risquent d'être **dramatiques** dans trois domaines au moins :

- celui de **la démographie**. Dans certains pays, une implosion de la population ne risque-t-elle pas de succéder à l'explosion ? Et, à l'échelle de l'Afrique, le rattrapage par rapport aux autres continents ne risque-t-il pas d'être compromis ?
- celui de **l'économie**. Dans les pays les plus touchés, peut-on concevoir un développement alors qu'une grande partie des forces vives de la nation seront handicapées par la maladie avant d'être fauchées en pleine force de l'âge ?
- celui du **fonctionnement de la société**. Comment pourvoir aux besoins de nombreux enfants orphelins ? Comment éduquer les jeunes générations alors que, dans certains pays, le nombre d'instituteurs victimes chaque année du sida est déjà supérieur à celui des nouveaux instituteurs formés ? Comment assurer une vie décente aux anciens qui ne pourront pas compter sur leurs descendants ?

Le dernier rapport (2001) de l'Onusida conclut que le sida est désormais « une menace pour le développement et la stabilité sociale d'une ampleur sans précédent ».

Cela dit, le pire n'est jamais certain. Sans parler des thérapies ou des moyens de prévention nouveaux qui pourraient être disponibles et rendus accessibles à la masse des Africains au cours des prochaines années, l'exemple de pays, en Afrique (le Sénégal, l'Ouganda) ou hors d'Afrique (la Thaïlande) qui ont mené des politiques de prévention efficaces et ont réussi à maîtriser l'extension de l'épidémie, le montre.

II. L'économie

II. 1. Des images contrastées de l'économie de l'Afrique

Disons tout de suite que l'on écartera de cet état des lieux des économies africaines les zones de chaos, lieux d'affrontement des seigneurs de la guerre ou de conflits ethniques aigus. Peut-on y parler d'autre chose que d'une économie de la survie au jour le jour pour les populations qui subissent la violence et d'une économie de la prédation pour les acteurs des conflits ?

Au début du XXI^e siècle, dans l'Afrique relativement en paix, plusieurs systèmes de production coexistent. L'agriculture basée sur des exploitations familiales qui a constitué depuis des temps immémoriaux l'essentiel de l'économie africaine persiste, plus ou moins transformée. À côté d'elle se sont développées une économie moderne, capitaliste, plus ou moins développée selon les pays, plus tout un ensemble d'activités qui ne sont ni traditionnelles ni capitalistes, qui font vivre une grande partie de la population et que l'on qualifie souvent aujourd'hui d'économie populaire. De cet ensemble hétérogène, les observateurs proposent des images contrastées. Tout dépend en fait des lunettes que l'on chausse pour observer la réalité économique africaine actuelle.

On peut utiliser, et c'est le cas le plus fréquent, les lunettes des macro-économistes. On voit alors que, globalement, **la tendance à long terme** en Afrique est à la **stagnation de la productivité**, une tendance qui l'a conduite, d'une part et dans les meilleurs cas, à une faible progression des revenus moyens et dans les autres cas à une stagnation voire à une régression de ceux-ci, d'autre part à une marginalisation par rapport aux flux commerciaux et financiers internationaux et à un endettement extérieur difficilement gérable.

L'image montre, au-delà des différences nationales et des évolutions conjoncturelles, un faible dynamisme des agricultures, un processus d'industrialisation embryonnaire, la croissance de secteurs non directement productifs, un taux d'épargne faible et un blocage des processus d'accumulation, enfin la rupture des grands équilibres financiers.

Sur cette image, on voit que, sur la longue période, l'Afrique a peu changé de spécialisation. Elle demeure exportatrice de matières premières peu ou pas transformées et l'évolution de chaque économie nationale dépend largement de l'évolution des termes de l'échange des produits qu'elle exporte, une évolution qui, depuis le début des années 80, ne lui a pas été globalement favorable.. D'où le mot de crise souvent employé pour caractériser l'économie de l'Afrique au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle.

Quelques chiffres résument cette situation : l'Afrique comprend 34 des 49 pays considérés comme les moins avancés et, représentant 10 % de la population mondiale, elle assure seulement 1 % du produit intérieur brut mondial et 2 % du commerce mondial.

On peut plutôt avoir recours à des lunettes qui permettent d'observer de plus près la réalité économique. Le paysage devient alors plus contrasté, des différences de relief apparaissent et on aperçoit plus clairement **les dynamiques internes qui ont permis à l'Afrique de faire face à l'explosion démographique, au peuplement du milieu rural et à la fantastique croissance urbaine**, et cela sans drame majeur dans une grande partie du continent.

On peut, au contraire, prendre du recul, se placer sur Sirius pour observer les permanences sur le très longue période et l'émergence d'éléments nouveaux, observer ce qui différencie l'Afrique du reste du monde et se poser comme en matière de population la question : y a-t-il une exception africaine ou simple décalage ?

De ces images contrastées, on tirera quatre constats :

- **l'Afrique est demeurée une économie de rente où le processus d'accumulation**, essentiel pour accéder à une économie moderne, **n'a pu**, à quelques exceptions près, **être réellement enclenché** ;
- **elle s'est**, jusqu'à présent, **mal intégrée dans une économie mondiale** en évolution rapide ;
- mais **elle est** aussi le **théâtre de multiples dynamiques internes** qui s'expriment notamment à travers ce que l'on appelle désormais l'économie populaire, dynamiques qui n'ont pas empêché une extension de la pauvreté au cours des dernières années du XX^e siècle ;
- enfin, ces mêmes années ont été marquées par **un certain nombre de ruptures** ou plutôt d'amorces de rupture dont certaines seront probablement déterminantes pour l'avenir du continent.

II. 2. Des économies de rente en faible croissance

Des économies toujours rentières en dépit des changements

Du point de vue de l'économiste, l'Afrique du début du XXI^e siècle est l'héritière de la période coloniale et de la période post-coloniale, disons de la première décennie après les indépendances. Au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'au début des années 70, elle a connu une profonde transformation : à côté de l'économie traditionnelle, peu ou pas transformée, une nouvelle économie, basée sur les exportations de produits agricoles et minéraux, s'est considérablement développée. Lors des indépendances, les nouveaux États ont trouvé cette dynamique en place, ils ont cherché, avec plus ou moins de bonheur selon les cas, à la renforcer et ils ont créé des institutions publiques (ou utilisé des institutions existantes comme les *marketing boards*) pour maîtriser l'usage qui serait désormais fait des rentes procurées par ces exportations, avec l'objectif affiché de s'en servir pour le développement du pays.

À cette économie rentière désormais contrôlée par l'État s'est ajoutée une vague d'industrialisation par *import substitution*, largement induite par les nouveaux gouvernements indépendants. Ce modèle de développement a engendré une croissance économique comparable à celle des autres continents, parfois même plus forte, mais il a rencontré ses limites au cours des années 70 et 80.

Le passage d'une longue période de hauts cours des matières premières à une période de bas cours et la non compétitivité de la plus grande partie du tissu industriel ont mis fin à cette croissance, ont conduit à une situation de crise financière et économique et à l'intervention massive des organisations financières internationales. Au-delà de l'objectif de rétablissement des grands équilibres financiers, les nouvelles politiques mises en œuvre, dites d'ajustement structurel, ont visé à transformer l'économie administrée de rente en une économie de marché.

Suite à ces nouvelles orientations, des changements sont intervenus dans **les économies africaines**, mais, au début du XXI^e siècle, force est de constater qu'elles **restent dominées par la production de matières premières agricoles et minières pour l'exportation**. La production de biens manufacturés pour l'exportation ne s'est pas développée et celle pour le marché intérieur a été fortement concurrencée par les importations, notamment en provenance d'Asie. Les économies africaines fonctionnent toujours selon un schéma où le surplus (la rente) provenant du secteur primaire, surplus complété par l'aide extérieure, est converti pour l'essentiel en importations de biens et de services, la demande de ceux-ci par les consommateurs ayant finalement peu d'effets d'entraînement sur les activités productives.

Dans ce schéma, l'évolution à court terme du PIB dépend essentiellement de la capacité de production des activités exportatrices et des termes de l'échange. Et comme la période de bas cours de la plupart des matières premières exportées par l'Afrique semble, mis à part les fluctuations conjoncturelles, devoir se prolonger, cette évolution n'est guère favorable. À long terme, elle dépend des facteurs de production disponibles et de l'augmentation de leur productivité. En dehors de quelques secteurs où cette augmentation a été forte (la culture du coton dans les pays francophones, par exemple), celle-ci a généralement été faible, entraînant une croissance comparable du PIB par tête.

Il y a certes quelques exceptions à ce schéma (l'Île Maurice, la Botswana, le Zimbabwe, dans une certaine mesure le Ghana, ont développé une industrie manufacturière), mais sa persistance dans la plus grande partie de l'Afrique, alors que la tendance mondiale est au développement d'une économie de production de biens manufacturés et de services, à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation, constitue sans doute la plus notable des exceptions africaines dans le monde du début du XXI^e siècle. Il est frappant de voir que même des pays qui ont été parmi les plus durement touchés par la dégradation des termes de l'échange restent attachés à l'économie de rente ; ils ne semblent pas prêts à remettre en cause le schéma sur lequel ils avaient bâti leur prospérité passée et à construire de nouveaux avantages comparatifs.

Un processus d'accumulation qui ne s'enclenche pas

Un frein évident tant à l'augmentation de la productivité dans les activités rentières qu'au développement d'une industrie manufacturière, est l'absence de véritables processus d'accumulation dans la majeure partie du continent. Les taux d'épargne et d'investissement restent bas, très inférieurs à ce qu'ils sont dans les pays émergents. On peut avancer plusieurs raisons pour expliquer cette situation ; certaines tiennent aux modes de fonctionnement des sociétés africaines, on y reviendra au chapitre suivant. Mais on peut dire aussi que les politiques économiques généralement suivies, politiques sélectives de crédit ou politiques aboutissant à des taux d'intérêt réels négatifs, n'ont guère encouragé l'accumulation.

II. 3. L'insertion dans l'économie mondiale

La marginalisation dans le commerce mondial

Il est devenu banal de rappeler que le commerce mondial croît plus vite que la production mondiale (il croît de plus de 6 % par an en moyenne depuis 1950 contre moins de 4 % pour la production) et que sa croissance s'est accélérée dans les années 90. Il faut rappeler aussi qu'il se fait de plus en plus sur des produits manufacturés à haute valeur ajoutée et sur des services et de moins en moins sur les matières premières : en 1950, les produits primaires représentaient la

moitié du commerce mondial, ils en représentent moins de 20 % à la fin du siècle, les produits agricoles ne représentant plus que 3,5 % de ce commerce. L'évolution au cours des dernières décennies du XX^e siècle a été telle que les avantages comparatifs qui paraissaient les plus solidement établis ont été remis en cause et que les courants commerciaux ont été en perpétuel changement.

L'Afrique, contrairement à l'Asie de l'est et du sud-est et à un degré moindre à l'Amérique latine, n'a manifestement pas tiré parti des bouleversements qui sont advenus sur la scène du commerce mondial. On peut même dire qu'elle a ramé à contre-courant, s'attachant à ses exportations de matières premières et étant pratiquement absente des marchés porteurs, ceux des produits manufacturés et des services.

Les faibles productivités jointes à la surévaluation des taux de change constatée pendant longtemps dans de nombreux pays, non seulement ne lui ont pas permis d'être compétitive sur les nouveaux créneaux porteurs, mais ont érodé sa compétitivité sur les marchés de matières premières où elle était bien placée. Elle a perdu des parts de marché sur plusieurs produits (l'arachide, le cacao, les huiles de palmiste et d'arachide, la banane, le caoutchouc) et ne les a maintenues que pour le café, le sisal, le thé, le coton et le tabac.

On ne peut donc pas s'étonner que, à la fin du XX^e siècle, elle se trouve, non pas marginalisée comme on le dit souvent, mais en voie de marginalisation : entre 1970 et 1995, sa part du commerce mondial est passée de 4 à 2 % pendant que celle de l'Asie croissait de 20 à 25 %. La comparaison avec la Chine est significative : deux fois plus peuplée que l'Afrique elle n'effectue que 3,5 % du commerce mondial, donc proportionnellement moins que l'Afrique, mais la structure de son commerce et la tendance de son évolution sont totalement différentes.

En revanche, certaines parties de l'Afrique ont trouvé une place dans une autre forme de mondialisation à laquelle le continent avait échappé jusqu'à ces dernières décennies : celle des trafics illégaux, des drogues dures, des armes, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne prépare guère à une insertion durable dans le commerce mondial.

Mondialisation financière et mondialisation de la production

La mondialisation ne s'est pas limitée au développement du commerce international, elle a atteint, surtout dans les années 90, la sphère financière, suite à la libéralisation croissante de la circulation des capitaux dans la plupart des pays. Cette libéralisation jointe à l'évolution des techniques de transfert de fonds a amené une véritable explosion des mouvements de capitaux privés dans le monde et, en particulier, un afflux de ces capitaux dans un certain nombre de pays émergents, afflux qui a eu des effets positifs sur leur croissance économique, mais qui, insuffisamment maîtrisé, n'a pas été non plus - la crise financière asiatique de 1997 l'a montré - sans risques. **L'Afrique est demeurée largement en dehors du flux d'investissements extérieurs** : elle n'a reçu que 1 % des investissements directs étrangers dans le monde dans le temps où l'Asie en recueillait 20 %, alors que, dans les mauvaises années, la fuite des capitaux était plus intense que dans toute autre région. La fin des années 90 a cependant vu un retour de l'intérêt d'investisseurs étrangers pour l'Afrique.

Elle est demeurée aussi en dehors de la nouvelle organisation mondiale de la production qui a concerné plusieurs secteurs stratégiques comme l'automobile et l'électronique. Les grandes entreprises multinationales se sont organisées en réseaux comportant de multiples points de production répartis dans le monde entier et choisis selon des critères où les coûts de production et notamment les coûts salariaux jouent certes un rôle important, mais où les moyens logistiques

disponibles, le tissu économique, social, technique sont aussi des éléments déterminants.

À de très rares exceptions près, les pays africains n'ont pas été jugés attractifs par ces grandes entreprises et cela en dépit des efforts faits par plusieurs d'entre eux (création de zones franches ou mise en place de codes d'investissement). Le coût élevé des transports, l'insuffisance des télécommunications et leur coût élevé, et plus généralement l'insuffisance des services offerts aux entreprises ont été des facteurs dissuasifs.

Faute de trouver sa place dans la mondialisation en cours, l'Afrique est restée très dépendante de l'aide publique au développement à une époque, les années 90, où celle-ci avait tendance à diminuer : elle est passée de 14,7 milliards de dollars en 1990 à moins de 10 milliards en 2000.

La nouvelle économie et l'Afrique

L'évolution fulgurante des technologies de l'information et leur dissémination dans la plupart des secteurs productifs ont fait naître ce qu'il est convenu d'appeler "la nouvelle économie" dans laquelle certains observateurs ont vu une chance pour l'Afrique du XXI^e siècle.

S'il est très vraisemblable que les récentes avancées technologiques et celles qui interviendront probablement à moyen terme permettront d'éviter certaines étapes par lesquelles sont passés les pays aujourd'hui les plus avancés (notamment en matière de développement de la téléphonie, peut-être dans la production décentralisée d'énergie), d'autres observateurs soulignent les handicaps du continent en ce qui concerne la nouvelle économie, notamment le faible développement et aussi la vétusté des réseaux de télécommunication, le coût des équipements informatiques rapporté au revenu moyen (un ordinateur et son équipement complémentaire représentent 7 à 15 fois le salaire annuel africain moyen), le nombre encore réduit de techniciens formés (sans commune mesure avec ce que l'on peut constater en Inde ou aux Philippines).

Si l'on met à part l'Afrique du sud, le nombre d'utilisateurs d'Internet croît très vite, mais il est encore très faible : de l'ordre de 100.000 au Nigeria en l'an 2000, comparé à plus de 360 millions dans le monde à la même époque.

Il y a certes de brillantes exceptions et de multiples initiatives, mais force est de constater que, au début du XXI^e siècle, l'Afrique est en voie de marginalisation dans la nouvelle économie comme dans l'ancienne.

L'Afrique prise dans l'endettement permanent

La mauvaise insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale a entraîné la crise financière des années 80. Jusqu'alors peu endettée, elle a commencé à emprunter sur les marchés internationaux pour surmonter ce qui a d'abord été considéré comme une mauvaise passe à traverser (la gestion de la crise du cacao en Côte d'Ivoire a été à cet égard typique). Les cours des produits exportés ne se redressant pas et la facilité d'accès aux capitaux extérieurs qui a suivi les chocs pétroliers aidant, l'Afrique s'est retrouvée endettée au delà du raisonnable.

L'endettement extérieur est en effet sain s'il génère des activités qui, en augmentant les exportations ou en réduisant les importations, permettent d'assurer plus que le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts. Cela n'a généralement pas été le cas en Afrique, si bien que de nombreux pays se sont trouvés pris dans un processus d'endettement croissant dont ils ont eu bien du mal à se sortir dans les années 90.

L'Afrique toujours dépendante

Au moment des indépendances, l'Afrique était dans une situation de grande dépendance économique, dépendance en particulier vis-à-vis des anciennes métropoles vers qui étaient dirigés la majorité des flux commerciaux et financiers. La décennie 60 a vu une diversification des partenaires et, pour les pays de la zone franc, la fin des surpris consentis par la puissance coloniale aux produits importés de ses colonies. Cette fin a été relativement bien absorbée par les économies de ces pays. Un mouvement vers l'indépendance économique s'esquissait.

Il n'a pas été durable. Comme on l'a dit, la période qui a suivi le premier choc pétrolier a été marquée par une forte expansion des fonds prêtables dans le monde : en Afrique, les pays intermédiaires et les pays pétroliers se sont surendettés. Les années 80 ont été celles de la raréfaction du crédit et de la forte baisse des termes de l'échange ; les pays africains sont tombés dans un processus d'endettement permanent. Ils se sont trouvés plus dépendants que jamais.

Enfin, les années 90 ont vu une amélioration, toute provisoire, des termes de l'échange des produits exportés, une stabilisation de la dette extérieure et des gains de compétitivité grâce à des ajustements de change. Mais le poids du passé est tel que le continent demeure fortement dépendant.

Au début du XXI^e siècle, après cette histoire mouvementée, on peut dire que l'Afrique est **à la fois en voie de marginalisation et dépendante de l'extérieur**. Dégageant peu d'épargne, elle est dépendante des flux d'aide extérieurs pour le financement de l'accumulation. Ne produisant pratiquement aucun bien d'équipement, elle est dépendante des importations pour sa modernisation. L'essentiel des recettes publiques provenant des prélèvements des États sur le commerce international complétés par l'aide étrangère, elle est étroitement dépendante de ses relations extérieures. Il en résulte que les acteurs qui pèsent le plus fortement sur le devenir du continent sont en partie extérieurs à l'Afrique.

II. 4. Les dynamiques internes

La présentation de l'économie de rente et de son insertion dans le monde ne rend que très imparfaitement compte des réalités des économies africaines au début du XXI^e siècle. Les indices de revenu par tête et les indicateurs sociaux montrent objectivement la pauvreté du plus grand nombre, quelle que soit la définition du mot pauvreté que l'on adopte, à côté de la richesse de quelques uns. Cependant, au moins dans les zones qui n'ont pas été touchées par des conflits aigus, les africains ont fait face aux immenses défis de la croissance démographique et de l'édification des villes sans que les catastrophes annoncées à maintes reprises, la famine généralisée notamment, ne soient advenues, et chacun peut constater que les marchés sont généralement bien pourvus en marchandises et ne manquent pas d'acheteurs. Il faut prendre en compte les dynamiques internes à l'œuvre dans le continent pour tenter de mieux cerner la réalité.

Une agriculture qui fait face aux besoins mais reste extensive

Contrairement à ce que prévoient bon nombre d'observateurs dès les années 60, l'agriculture africaine a fait face aux besoins alimentaires d'une population en forte croissance et d'une population urbaine en croissance encore plus forte, tout en développant certaines cultures d'exportation. Chaque paysan a eu plus de bouches à nourrir que son père et son grand père n'en

avaient eu et a réussi dans une large mesure à les nourrir. À l'échelle du continent, les importations de produits vivriers ont certes augmenté, mais pas dans les proportions annoncées et l'Afrique au sud du Sahara reste dans ce domaine moins dépendante que d'autres parties du monde, que l'Afrique du nord par exemple.

L'agriculture est donc loin d'être restée immobile. Mais on rappellera que ce résultat positif a été obtenu sans **augmentation suffisante des rendements des terres**. Les systèmes de production sont restés extensifs, parfois inchangés depuis des siècles. On peut même citer des zones où ils sont devenus plus extensifs que par le passé, ce qui peut sembler paradoxal alors que l'espace rural continue à se peupler. En fait, on a assisté à une véritable course à la terre dans des zones encore peu peuplées. Le prix à payer pour cette augmentation de la production sans augmentation parallèle des rendements a été le non renouvellement des écosystèmes dans un certain nombre de zones géographiques, souvent dans des zones fragiles où il est à craindre que leur reconstitution soit difficile.

L'agriculture a évolué, mais **la productivité des actifs agricoles est restée basse**. Il y a toutefois des exceptions à la stagnation des rendements, des productivités du travail et des méthodes de production : il s'est développé des cultures à la fois plus intensives et plus diversifiées que les cultures traditionnelles, notamment mais pas uniquement, à la périphérie des villes, en vue d'approvisionner les marchés urbains.

L'économie populaire et ses logiques de production

Les dynamiques ne concernent pas seulement les activités agricoles. Il existe toute une économie longtemps ignorée ou considérée comme vouée à une disparition rapide devant l'avancée de l'économie moderne capitaliste, une économie qualifiée ensuite d'informelle et qu'on a tendance à appeler maintenant économie populaire, une économie qui est souvent considérée comme un moyen de survie et qui cherche en fait à satisfaire des besoins essentiels qui ne sont pas actuellement couverts par l'économie formelle : se nourrir, se loger, se vêtir, se former, se soigner, se déplacer ou se distraire. Une économie qui s'est considérablement développée au cours des dernières décennies, qui n'a plus rien de marginal, mais qui est devenue une composante essentielle des sociétés africaines. En milieu urbain, elle assure désormais la majorité des emplois, mais elle ne s'est pas seulement développée dans les villes, elle existe aussi en milieu rural où sont apparues de nouvelles activités (souvent exercée par les femmes) qui procurent un complément de revenu aux activités purement agricoles.

On peut relever plusieurs caractéristiques de ces économies populaires.

Les barrières à l'entrée, tant en ce qui concerne le montant du capital investi que les techniques utilisées, y sont faibles. Cela permet au plus grand nombre d'y trouver sa place, mais cela implique aussi **une faible productivité du travail, donc de faibles revenus pour la majorité des acteurs impliqués**. C'est certainement là, avec la crise de l'économie rentière et le faible développement du secteur capitaliste, une des causes majeures de la stagnation des économies africaines.

L'argent y est rare, aussi le souci de maximiser les rendements par rapport aux dépenses monétaires y est-il prédominant, ce qui n'est pas nécessairement favorable à l'augmentation de la productivité.

Du fait de leur nature informelle, beaucoup d'activités y ont un caractère précaire. Aussi, ceux qui ont réussi à dégager un surplus cherchent-ils plus à diversifier leurs activités qu'à

étendre celle qui a connu le succès et à en améliorer la productivité.

Enfin, on notera l'imbrication entre activités productives et activités domestiques, point sur lequel on reviendra dans la partie de l'état des lieux consacrée aux sociétés.

D'une façon générale, on peut dire que les acteurs de cette économie populaire agissent en fonction de leurs intérêts. En ce sens, ils sont des *homo œconomicus*, insérés dans le marché. Mais, ils sont aussi des membres de familles, de réseaux traditionnels ou de nouveaux réseaux auxquels ils ont librement adhéré et, de ce fait, **leurs comportements ne sont pas seulement inspirés par la rationalité micro-économique**, mais aussi par ce que l'on pourrait appeler une rationalité relationnelle qu'on examinera de façon plus approfondie au chapitre suivant.

Aussi est-il probable que l'augmentation de la productivité au sein de l'économie populaire dépendra plus des changements à venir dans les modes de fonctionnement sociaux que de facteurs purement économiques.

Les logiques de la redistribution

L'économie populaire, dont l'importance réelle est souvent difficile à appréhender, la croissance des activités illégales, encore plus difficiles à évaluer, ne suffisent pas à expliquer le hiatus entre l'économie décrite par les agrégats et la réalité. Il faut prendre en compte **les mécanismes redistributifs qui traduisent la solidarité au sein des communautés** et aussi ceux qui assurent la redistribution, **à travers un réseau de relations clientélistes**, d'une partie des revenus de l'État et des revenus des détenteurs du pouvoir, qu'ils proviennent du prélèvement opéré sur les rentes naturelles des produits agricoles ou minéraux ou de rentes de rareté artificiellement créées par les décisions de la puissance publique ou encore de la corruption pure et simple. Les uns et les autres apportent des correctifs importants à l'économie telle qu'elle est observée par les comptes nationaux.

Cependant, la baisse des revenus à partir des années 80, en dépit des activités non enregistrées et des mécanismes de redistribution a amené une extension de la pauvreté, quelle que soit la définition que l'on retienne pour celle-ci. Le nombre des exclus des systèmes de redistribution a augmenté et on est manifestement en présence d'une crise des règles du jeu social qui limitaient les inégalités et protégeaient les plus démunis.

Deux géants : Afrique du sud et Nigeria

Il serait difficile de dresser un état des lieux de l'économie africaine sans évoquer la situation particulière de deux pays : Afrique du sud et Nigeria qui, à eux seuls, représentent plus de 60 % du Produit National Brut de toute l'Afrique au sud du Sahara.

Le Produit National Brut de l'Afrique du sud est presque équivalent à celui de tous les autres pays d'Afrique au sud du Sahara réunis. Sa puissance économique, la fin de l'*apartheid*, la fin de la guerre froide, la libéralisation croissante des échanges lui permettent de jouer un rôle de pôle intégrateur des économies de l'Afrique australe et de commencer à jouer un rôle sur l'ensemble de l'Afrique au sud du Sahara. Mais, elle reste largement une économie minière prise dans l'état de l'épuisement des réserves et de la baisse des cours, et elle est handicapée par l'ampleur des problèmes sociaux internes (l'extension du sida, le chômage qui frappe plus de 40 % de la population active, les difficultés rencontrées dans la construction du *Black empowerment*) et aussi par le retard technologique qu'elle a pris pendant la période où elle a été isolée du fait des sanctions liées à l'*apartheid*. Sera-t-elle en mesure d'être le grand pôle de développement du continent ?

Le Nigeria comporte plus du sixième de la population de l'Afrique subsaharienne ; il assure 40 % du commerce extérieur et 20 % du PNB de cet ensemble, Afrique du Sud exclue. De plus, il a de fortes potentialités, il est doté d'une infrastructure commerciale et bancaire développée, d'une classe de *businessmen* bien formés. Mais, devenu exportateur d'un seul produit, le pétrole, il est étroitement dépendant des revenus qu'il en tire et son économie est assez typique du "syndrome pétrolier" et les problèmes sociaux n'y manquent pas. On peut se poser à son sujet la même question que pour l'Afrique du sud.

II. 5. Les amorces de rupture en cours

On a dit que la crise des années 80 avait amené la mise en œuvre dans la quasi totalité des pays africains de politiques de libéralisation, en rupture avec la quasi totalité des politiques économiques pratiquées après les indépendances et que ces nouvelles orientations n'avaient en général pas réussi à faire sortir l'Afrique de l'économie rentière ni amorcé des processus d'accumulation. **En 2000, le revenu moyen par tête est resté inférieur à ce qu'il était en 1980.** Ces politiques, et leurs avatars récents, ont-elles eu d'autres effets à court et moyen terme ? Ont-elles amorcé des ruptures qui auront leurs pleins effets au cours des décennies à venir ? C'est ce qu'on examinera dans ce paragraphe.

Elles ont certainement eu d'autres effets. Jointes à d'autres facteurs, comme la montée de l'urbanisation, l'ouverture croissante aux influences extérieures et les réactions que cela entraîne, elles ont provoqué au moins des amorces de ruptures au sein des sociétés. On traitera ce sujet dans le prochain chapitre sur les sociétés et on se limitera ici à traiter des ruptures que ces différents facteurs ont induit dans les économies africaines.

Les ajustements structurels et leurs avatars

Les causes de la crise, identifiées par l'analyse néolibérale effectuée par les organisations financières internationales, peuvent être résumées en quelques points :

- d'abord, **les distorsions créées par les politiques** et le non respect de la vérité des prix. Les taux d'intérêt réels négatifs ont non seulement pénalisé l'épargne mais ils ont aussi favorisé une surcapitalisation et le choix de projets non rentables ; les bas prix réels aux producteurs agricoles n'ont pas stimulé l'offre commercialisée ; les prix administrés et les contrôles administratifs ont empêché une affectation optimale des ressources ; la surévaluation des taux de change et le contrôle du commerce extérieur ont interdit de prendre en compte les

avantages comparatifs ; ils ont surprotégé les industries et découragé les activités exportatrices ; enfin, les salaires institutionnels n'ont pas exprimé l'excédent de main d'œuvre.

- ensuite, **le non ajustement** ou les retards à l'ajustement **aux chocs extérieurs**. L'Afrique a certes subi, au cours de la décennie 80, les effets de la détérioration des termes de l'échange, mais les autres régions du monde ont été confrontées à la même détérioration. À la différence des pays africain, certains pays sur d'autres continents ont accru leurs volumes d'exportation durant la même décennie et d'autres ont basculé, passant de la situation d'exportateurs de matières premières à celle d'exportateurs de produits manufacturés. En Afrique, les rigidités bureaucratiques ont empêché les ajustements nécessaires.
- enfin, **la carence des institutions**. Il y a eu dégradation de la gouvernance : blocages bureaucratiques, absence de transparence, recherches des rentes, faiblesse du système judiciaire, arbitraire des décisions. L'État a finalement été un instrument davantage au service des intérêts de ses serviteurs qu'au service de la collectivité tout entière.

Conséquence de cette analyse, les politiques préconisées par le FMI et la Banque mondiale ont visé à éliminer les distorsions, à accroître la flexibilité de l'économie, à casser les rentes artificielles, à faire émerger des acteurs innovants et à leur permettre d'agir. L'ouverture au marché mondial a été considérée comme la condition nécessaire pour que les pays africains tirent parti de leurs avantages comparatifs. Quant à la libéralisation interne, c'est-à-dire le démantèlement des offices de commercialisation et des organismes de stabilisation, la réduction du rôle de l'État, le "dégraissage" des entreprises publiques et parapubliques, la suppression des subventions, elle était censée permettre une plus grande efficacité.

Mais l'aspect le plus important a sans doute résidé dans les mesures structurelles que l'on peut répartir en deux catégories :

- les mesures de déréglementation et de privatisation, visant à rationaliser l'utilisation des ressources par les entreprises et à favoriser la mise en place de nouveaux modes de gestion de celles-ci plus efficaces ;
- les réformes institutionnelles visant à améliorer la gestion de l'État, à réaliser une plus grande transparence et à disposer d'informations et de cadre de cohérence permettant de guider les prises de décision.

Les effets à court et moyen terme de ces nouvelles politiques n'ont pas été tout à fait ceux attendus. Le rétablissement des équilibres macroéconomiques a été une opération relativement réussie, même si les résultats demeurent fragiles. La privatisation a été moins importante que prévu et n'a pas toujours eu les effets escomptés. L'ouverture au commerce extérieur, effectuée sans précautions suffisantes, s'est souvent traduite par l'envahissement des produits importés, par l'effondrement de pans entiers d'une industrie qui n'étaient certes pas compétitifs mais avaient le mérite d'exister et, pour certains d'entre eux au moins, d'être améliorables. Quant aux effets en termes de réformes structurelles et de croissance durable, le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont généralement pas été convaincants jusqu'à ce jour.

Les promoteurs des nouvelles politiques en attendaient l'apparition de "cercles vertueux". Les prêts d'ajustement, liés aux mesures de réformes et d'assainissement financier, favoriseraient la reprise de l'investissement et l'accroissement de la productivité. Ceux-ci conduiraient à une augmentation de l'offre et à une amélioration de la compétitivité extérieure. Il en résulterait une hausse de la demande correspondant à la hausse de l'offre.

En réalité, on a souvent observé le cercle vicieux suivant : les prêts alourdissent le poids de la dette ; il en résulte une réduction des importations, des investissements et des dépenses gouvernementales, qui entraînent une baisse des exportations en volume, d'où une régression de l'offre.

Les défenseurs de l'ajustement structurel ont certes beau jeu de dire que les mesures préconisées n'ont été que très imparfaitement mises en œuvre par les gouvernements africains et que les bons élèves, ceux qui les ont le mieux mises en œuvre (le Ghana, l'Ouganda), ont aussi connu la croissance la plus forte. Le lien entre les ajustements structurels et la croissance forte de pays qui sortaient d'une crise profonde peut toutefois être contesté.

Quoi qu'il en soit, il était sans doute illusoire de penser que l'ajustement pouvait se réduire à l'introduction de la rationalité économique. Il se trouvait en fait au cœur du politique, des jeux du pouvoir, des compromis sociaux. Les gouvernements ont eu à arbitrer entre leur crédibilité auprès des organisations qui tiennent les robinets des financements extérieurs dont ils avaient besoin et les soutiens intérieurs qui conditionnent leur survie. Il en est résulté un certain nombre de mesures en trompe l'œil destinées à donner satisfaction à ces organisations sans remettre réellement en cause les équilibres sur lesquels reposent les pouvoirs et donc souvent sans toucher réellement aux structures qui devaient être "ajustées". Et l'on a assisté à un jeu complexe entre des agences d'aide nationales et internationales, peu pressées de reconnaître l'échec des politiques qu'elles avaient préconisées, et des gouvernements africains encore moins pressés de mettre en œuvre tout le paquet de mesures qui leur avaient été proposées.

Les principes économiques sur lesquels reposent les politiques d'assainissement financier et d'ouverture sur l'extérieur sont, pour la plupart d'entre eux peu discutables. Mais **la vraie question** est de savoir **comment ces politiques** impulsées, voire imposées, de l'extérieur **peuvent s'inscrire dans des trajectoires que sont susceptibles de suivre les sociétés africaines.**

Des changements importants ont été apportés dans les dernières années du XX^e siècle aux politiques d'ajustement structurel, sans toutefois que la doctrine néo-libérale qui les sous-tend ait été remise en question. **La priorité est désormais donnée à la réduction de la pauvreté.** Ces changements sont-ils susceptibles de déboucher, sinon sur des résultats concrets rapides, du moins sur des ruptures préparant une économie du XXI^e siècle plus performante ?

On notera d'abord que les statuts de la Banque mondiale lui interdisent d'intervenir dans les affaires d'un État membre quelconque. Celle-ci et les agences d'aide qui lui emboîtent le pas s'étant enfin rendu compte qu'il n'était pas toujours possible de séparer l'économique et le politique, ce principe de non ingérence, qui ne semble jamais avoir été respecté à la lettre, est franchement remis en question dans la dernière version des politiques d'intervention de la Banque. Les gouvernements africains sont en effet désormais priés, avant de pouvoir bénéficier de son appui et de celui des agences d'aide qui calquent leur politique sur la sienne, d'élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté en concertation avec les acteurs de la société civile, donc de négocier avec eux des compromis sur lesquels les agences d'aide porteront des jugements nécessairement politiques. Ces acteurs seront ensuite impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie.

Le risque n'est-il pas, en voulant cibler l'aide extérieure sur les pauvres et lutter contre la corruption et le clientélisme de susciter un nouveau clientélisme, décentralisé celui-là, sans toucher au problème de fond qui est celui de l'augmentation de la productivité ?

Cela dit, les ajustements structurels ont contribué à une évolution positive : les gouvernements africains ont reconnu que le marché, l'amélioration de la compétitivité et l'initiative privée étaient nécessaires. Quant aux agences d'aide, après avoir décrié l'État, elles ont fini par reconnaître que le développement axé sur le marché exige un État fort et compétent.

Les changements sociaux en cours

En dépit de leur faible efficience à court et moyen terme, il est donc probable que les ajustements structurels auront un impact à long terme sur les sociétés "ajustées", un impact encore difficile à apprécier, mais qu'ils n'ont été qu'un facteur des changements sociaux en cours et peut-être pas un facteur majeur. C'est sans doute beaucoup plus grâce à ces changements qu'aux modes passagères adoptées par les agences d'aide, persuadées d'avoir enfin trouvé la bonne recette qui rendra leur action efficace et qui essaient de faire partager leur enthousiasme à leurs interlocuteurs africains, que l'Afrique sortira de la crise.

Finalement, la conclusion de cet état des lieux de l'économie ne pourrait-elle pas être que l'évolution future des économies africaines, qu'il s'agisse de l'économie populaire ou de l'économie capitaliste, dépendra pour une grande part des changements en cours dans les sociétés et de la façon dont s'exercent les pouvoirs en leur sein ?

III. Les sociétés

Crises, ruptures, mutations, recompositions : voilà des notions qui reviennent fréquemment sous la plume des analystes qui se penchent sur la situation des sociétés africaines au début du XXI^e siècle. Elles ne rendent cependant qu'imparfaitement compte des dynamiques multiples qui sont à l'œuvre dans ces sociétés et, si l'on peut s'en contenter pour produire une explication de leur état actuel, il n'en est pas de même lorsqu'on réfléchit sur le futur, sur le "vers quoi" se dirigent les acteurs qui les composent.

Le parti qui a été pris dans cet état des lieux des sociétés africaines a été de mettre d'abord l'accent, non pas sur leurs invariants, mais sur quelques grandes tendances lourdes qui les traversent, puis de mettre en relief les germes de changement que l'on peut y discerner.

III. 1. Structures lignagères et systèmes de production

Alors que l'économie mondiale est maintenant dominée par des systèmes de production à haute intensité capitaliste, on a vu que les économies africaines étaient caractérisées par la multiplicité des systèmes de production, une multiplicité où les systèmes à forte intensité en capital ne jouent encore qu'un rôle modeste. Ce qui est frappant, lorsqu'on examine les structures sociales sous-jacentes à cette diversité, c'est le rôle dominant que jouent toujours les structures lignagères dans une grande partie du continent, tant dans le milieu rural que dans les activités relevant de l'économie populaire urbaine.

En milieu rural, la communauté familiale était et demeure le noyau dur des sociétés africaines. Elle était et est toujours le principal lieu de division du travail entre aînés et cadets, entre hommes et femmes, le principal lieu de production des moyens de subsistance et de

reproduction des agents. Ce système qui remonte à des temps immémoriaux a su s'adapter, au moins pendant un temps, à l'économie de marché et à l'urbanisation croissante. La famille, notamment, est devenue le fournisseur de force de travail pour le marché.

En milieu urbain, la communauté familiale est à la base d'un certain nombre d'activités relevant de l'économie populaire. Le rôle de la famille dans la décision de migrer et le choix du lieu vers lequel se dirigeront les migrants est aussi connu, et on connaît également son rôle comme pourvoyeuse de sécurité sociale pour ses membres, y compris ceux qui travaillent dans le secteur formel.

Cette prééminence autorise à caractériser **le mode de production dominant** en Afrique **comme lignager** parce que l'appartenance à un lignage y est la condition d'accès aux ressources de tous ordres gérées dans le cadre de la communauté. La parenté, biologique ou symbolique, joue un rôle clé dans un système régulé dans une large mesure par le contrôle qu'exercent les aînés sociaux sur la circulation des femmes à travers le mariage.

On constate que les systèmes de production marchande ou capitaliste qui se sont développés au cours des dernières décennies sont loin d'avoir supplanté les systèmes de production lignagers. Ces derniers constituent en fait un lieu de résistance des sociétés africaines et cette résistance est de toute évidence une tendance lourde.

Or, tous ces systèmes lignagers ont **un caractère commun : la minimisation du risque y est préférée à la maximisation du profit ou de la productivité. La recherche de la minimisation du risque** inspire les décisions de migrer, elle **conduit surtout à investir dans les liens sociaux, à les diversifier et à les privilégier par rapport à l'accumulation du capital.** Toute une économie du don et du contre-don, qui s'enracine dans un passé lointain, s'est adaptée au monde actuel, chaque don constituant un "tiroir" que l'on ouvrira le jour où le besoin s'en fera sentir, une sorte d'assurance sur les risques futurs. Ainsi l'investissement dans le lien social amène-t-il à donner aux solidarités intra et inter-générationnelles un rôle clé dans la société.

La conséquence de ce choix est que ces systèmes de production minimisent autant que faire se peut l'investissement physique et économique. Autrefois, les systèmes de production extensifs le permettaient, et c'est bien ce que l'on constate dans l'Afrique ancienne qui fonctionnait avec un investissement (en capital et en temps) dans les processus de production plus faible que dans bien d'autres régions du monde. Les terres étaient abondantes et il en était de même de la force de travail qui pouvait être mobilisée à certaines étapes du processus de production requérant une coopération poussée pour un temps limité : les systèmes fonctionnaient, satisfaisant les besoins essentiels et dégageant du temps, une ressource importante qui pouvait être investie dans les rapports sociaux.

La monétarisation de l'économie, puis la croissance démographique, enfin la place croissante prise par le marché, sont venues perturber ce fonctionnement. Les systèmes ont essayé et essaient encore de s'adapter. Les familles et les communautés ont appris à composer avec le marché, non sans que les rationalités qui présidaient à leur fonctionnement ne soient érodées. Mais les adaptations sont le plus souvent lentes et limitées dans leurs effets. D'où la persistance, dans la plus grande partie du continent, de faibles productivités et de l'incapacité de générer un surplus qui puisse être investi dans l'augmentation de celles-ci.

Il y a là manifestement là **une question cruciale** pour l'avenir des économies africaines : **y a-t-il aujourd'hui des facteurs de changement suffisamment forts pour amener des modifications plus radicales des systèmes de production ?** pour réduire le rôle du système

lignager ? ou pour faire de la famille non seulement un lieu de production, mais aussi un lieu d'accumulation comme c'est le cas dans la diaspora chinoise en Asie du sud-est, par exemple ? On reviendra sur ce point après avoir examiné comment évoluent les cultures.

III. 2. Des équilibres culturels soumis à de fortes tensions

L'Afrique du début du XXI^e siècle est un *melting pot* culturel dans lequel une culture *native*, c'est-à-dire née sur le continent africain, se mêle à des couches successives de cultures d'origine eurasiennne. Avec l'expansion de l'islam, avec la colonisation, avec le développement des Églises chrétiennes et l'établissement de liens de plus en plus nombreux avec l'Occident, le poids de ces apports extérieurs a progressivement augmenté, non sans contraindre la culture *native* à des ajustements ou créer des conflits.

En réaction à cette "eurasianisation" croissante se sont développées, dès l'époque coloniale, des logiques de désoccidentalisation. La crise de la fin du XX^e siècle a considérablement accentué ce **mouvement de rejet de l'occidentalisation**, ou au moins de certaines formes d'occidentalisation. L'Égypte pharaonique considérée comme la source de la culture africaine, l'afro-centrisme en vogue dans les milieux intellectuels africains, la condamnation du cosmopolitisme dans les milieux plus populaires, s'inscrivent sans aucun doute dans ce mouvement.

Un autre aspect important de ce mouvement est la création d'associations ayant pour objectifs de revaloriser le patrimoine culturel et de réformer les cultes anciens, de propager et d'approfondir la connaissance des vertus magico-médicinales des plantes, de moderniser les règles anciennes en matière de scarifications, d'interdits, de durée des réclusions initiatiques, etc., tout en se dotant, pour atteindre ces objectifs, de moyens modernes de communication et de pression sur les pouvoirs publics. Ces regroupements cherchent à perpétuer la culture native tout en l'adaptant au contexte né de l'occidentalisation.

S'inscrit aussi dans ce mouvement la fondation d'une multitude d'Églises dites afro-chrétiennes en raison de leur enracinement dans la culture africaine. Amorcé dès la fin du XIX^e siècle, le phénomène s'est considérablement amplifié après la seconde guerre mondiale et surtout après 1980. Il répond à une forte demande de secours spirituel, mais aussi au désir de plus en plus répandu d'échapper aux coutumes. Il permet en particulier aux cadets sociaux d'acquérir une autonomie que les règles traditionnelles ne leur donnent pas, sans toutefois paraître rompre complètement avec la culture native. Et on notera au passage que ces Églises nouvelles remplissent de surcroît un certain nombre de fonctions que l'État n'est plus capable d'assurer correctement, faute de moyens, en matière d'aide sociale et d'enseignement.

On pourrait encore inclure dans ce mouvement la résistance des confréries islamiques aux courants intransigeants en provenance du Proche-Orient qui exigent l'abandon des pratiques confrériques au profit de la *charia*.

L'idée qui est à la base du mouvement est relativement simple : notre échec dans le siècle qui vient de s'achever s'explique par le fait que toutes nos entreprises se sont jusqu'à présent déployées à partir d'un centre qui nous renvoie chaque fois à autre chose qu'à nous-mêmes. Il faut donc sortir de l'Occident et de l'Orient, s'en purger, pour trouver des voies originales vers un développement authentique. Il faut réinventer la différence et non se complaire à trouver une

place sur « la natte des autres »². En particulier, le pouvoir traditionnel africain, pense-t-on dans ces cercles, devrait être mis à contribution. C'est ce qu'ont fait nombre de chercheurs qui, en interrogeant les traditions orales africaines, relèvent que les systèmes politiques traditionnels privilégiaient, ou au moins reconnaissaient :

- la nécessité de l'intégration au pouvoir des groupes différenciés par l'âge, la condition, le statut et/ou le rôle ;
- l'importance de la consultation et de la participation qui ont pu prendre très précisément des formes électorales ;
- le respect de la parole donnée et l'importance de l'éthique.

L'idée est simple, mais pour la mettre en œuvre le problème est de savoir où, aujourd'hui, finit l'Occident ou l'Orient et où commence l'Afrique. Il y a un siècle ou même un demi-siècle, il aurait été facile de répondre à cette question. La réponse au début du XXI^e siècle est moins aisée. D'abord à cause des efforts déployés par des acteurs extérieurs à l'Afrique pour favoriser un processus poussé d'indigénisation des modèles culturels orientaux ou occidentaux en vue de faciliter leur absorption par les cultures africaines, efforts qui ont, dans une certaine mesure, réussi. Les cultures africaines s'y sont montrées d'autant plus sensibles qu'elles ont toujours été pluralistes. **Un certain métissage culturel** s'est donc développé.

Il y a surtout **le développement de cultures urbaines portées par des jeunes** qui ont un rapport complexe et aux traditions africaines et au modernisme occidental. Avec cette jeunesse urbaine, qui constitue désormais la majorité démographique, l'Afrique est entrée dans une phase de dépassement des termes dans lesquels se posait le dilemme de « l'aventure ambiguë »³ et d'acceptation, sans complexes, à la fois de l'héritage africain et des apports de la modernité. Prise en charge du passé, affirmation vigoureuse de soi, disponibilité et ouverture sont intimement liées chez cette jeunesse urbaine peu encline à céder aux exclusivismes, aux oppositions tranchées et aux anathèmes qui avaient été le fonds de commerce de leurs aînés culturalistes.

Dans cette nouvelle culture urbaine, se côtoient, on serait tenté de dire le meilleur et le pire si cela ne comportait un jugement moral, disons des éléments favorables au développement entendu au sens large que lui donne Amartya Sen (*development as freedom*⁴ : le développement conçu comme apportant plus de liberté à tous les hommes) et d'autres qui lui sont profondément antinomiques. On y trouve aussi bien les *feymen* du Cameroun et les *tcheb-tchaba* de Mauritanie, dont l'objectif est de s'enrichir rapidement par la ruse et l'usage de faux en escroquant leurs concitoyens et aussi les étrangers et qui suscitent néanmoins l'admiration des plus jeunes, que les *bul faale* du Sénégal qui privilégient la réussite sociale par l'effort et le travail.

Aussi la question que l'on posait à la fin du paragraphe précédent sur le rejet ou l'adaptation des systèmes lignagers est-elle ouverte : **devant le bouillonnement des cultures urbaines, toutes les réponses sont possibles**, même si elles ne sont sans doute pas également probables.

² Selon le titre de l'ouvrage de l'historien Joseph Ki-Zerbo.

³ Selon le titre du roman de Cheikh Hamidou Kane, célébré comme emblématique du conflit tradition-modernité.

⁴ Selon le titre de l'ouvrage du Prix Nobel d'économie.

III. 3. Des sociétés holistes attaquées par l'individualisme

Un aspect particulièrement important des changements culturels en cours est celui de la montée de l'individualisme dans des sociétés où celui-ci était subordonné aux intérêts du groupe.

Il n'est pas besoin de s'étendre longuement sur le caractère holiste des sociétés africaines jusqu'à ces dernières années, sur le fait que les différents aspects de la vie en société n'y sont jamais séparés les uns des autres, qu'ils forment un tout, que l'économique en particulier n'est jamais séparé du social, qu'elle y est au contraire "encastrée", que l'individu est d'abord membre d'une communauté où chacun se reconnaît lié par une obligation réciproque de tenir compte des autres et du bien commun.

Il n'est pas nécessaire non plus de souligner combien la priorité que l'Occident a donnée à l'économique au moins depuis l'époque de la révolution industrielle et que la vague néo-libérale des dernières années du XX^e siècle a renforcée jusqu'à la caricature, et combien l'individualisme qui constitue en dernière analyse le ressort de la compétition sur le marché, sont incompatibles avec les valeurs des communautés africaines traditionnelles. Le moindre paradoxe du début du XXI^e siècle n'est pas celui d'**une Afrique où l'économie reste encadrée dans la société face à un monde où la société s'est de plus en plus encadrée dans l'économie.**

Cet holisme communautaire africain est aujourd'hui attaqué de toutes parts par l'individualisme et la progression de celui-ci est d'autant plus remarquable que les conditions dans lesquelles se trouvent les sociétés africaines, la persistance du sous-développement, le clientélisme, le despotisme, ne lui sont guère favorables. On ne prendra pour exemple que le seul mariage, une institution essentielle dans le fonctionnement des sociétés traditionnelles : plusieurs modèles s'offrent désormais au choix des individus, se substituant au modèle obligé de la famille élargie.

Une des conséquences de cet affaiblissement des règles traditionnelles est **la montée du phénomène associatif**, tant dans le monde rural que dans le milieu urbain, à but économique ou à but culturel. Les associations ont toujours existé dans les sociétés africaines, mais elles étaient elles-mêmes régies par la communauté et leur rôle était limité par ces règles. Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont vu une extension considérable du phénomène et même, dans certains pays, une véritable explosion. C'est une nouvelle forme de solidarité qui émerge, fondée non plus sur des règles ancestrales, mais sur un contrat négocié entre individus qui se sont librement choisis.

Ce développement de structures qui revendiquent leur autonomie par rapport à l'État et leur droit à l'initiative, un phénomène souvent appelé émergence de la société civile, est peut-être un des traits les plus marquants de la fin du XX^e siècle en Afrique. La crise économique, la défaillance du clientélisme d'État, l'ont certainement accéléré, mais il est trop important pour ne pas être le produit d'une évolution majeure des sociétés.

Soumis aux multiples tentations de l'individualisme, forcés de se prendre en charge, les individus n'en font pas moins appel à la solidarité communautaire quand cela est possible. Celle-ci demeure le seul recours pour les plus pauvres si bien que les sociétés africaines se trouvent dans une situation où coexistent holisme communautaire et individualisme moderne, avec leurs logiques contradictoires.

Une telle situation est-elle durable ? Quelle sera l'issue de cet affrontement ?

Il est indéniable que la crise de la fin du XX^e siècle favorise une recomposition sociale, que l'on observe au moins un début de structuration de la société en classes, même si celles-ci n'ont pas les mêmes contours qu'en Occident, un début de remplacement de l'identité communautaire ou ethnique par l'identité économique ou sociologique. La crise constitue un terrain favorable au développement d'une Afrique de classes au delà de l'Afrique des individus. Elle renferme, en tout cas, un germe de changement dans les formes d'intégration sociale qu'étaient jusqu'à présent le système lignager ou l'État patrimonial.

Ce qui est également indéniable, et peut-être même plus significatif, c'est que le primat du collectif sur l'individu qui a inspiré nombre de théoriciens du socialisme africain dans les premières années d'indépendance, a fait à la fin du siècle l'objet d'une sérieuse remise en cause de la part d'intellectuels africains irrités par le blocage des énergies créatrices qu'ils attribuent à ce primat donné au collectif.

III. 4. Des systèmes politiques autoritaires

L'état des lieux dans le domaine des pouvoirs mérite un chapitre spécial. On se limitera ici à examiner les rapports fondamentaux entre la société et les instances dont elle accepte qu'elles exercent un pouvoir sur elle.

Plusieurs thèses s'affrontent dans ce domaine. La première est que l'État africain de la fin du XX^e siècle ne serait que **le prolongement de l'État colonial** : il serait aussi étranger aux sociétés africaines que le fut l'État colonial. Celui-ci avait trouvé des relais dans les sociétés qu'il gouvernait, il s'était en quelque sorte "indigénisé" progressivement en s'assurant une certaine participation des autochtones. Au terme de ce processus, les sociétés africaines se seraient accommodées de cet intrus. L'État post-colonial ne serait pas de nature différente. Il souffrirait du même vice rédhibitoire, des mêmes tares que l'État importé par le colonisateur et de la même acceptation résignée.

Une autre thèse est que l'État post-colonial ne serait ni le simple prolongement, ni la copie de son prédécesseur, qu'il aurait innové sur plusieurs registres. Parmi ces innovations, la plus intéressante serait **la ré-interprétation** par l'État post-colonial **des cultures politiques pré-coloniales** pour en faire le fondement des rapports entre la société et les nouveaux pouvoirs. Les anciennes figures de l'autorité politique traditionnelle auraient été mobilisées par les nouveaux détenteurs du pouvoir pour justifier les formes de domination qu'ils avaient mises en place et qu'ils voulaient faire perdurer.

Un exemple frappant de l'utilisation des figures de l'autorité politique traditionnelle pour légitimer les nouvelles formes de domination est donné par la doctrine de "l'authenticité" de Mobutu. Ainsi la tradition est mise à contribution pour servir de fondement au nouvel État, autoritaire et patrimonial.

Les deux thèses se complètent plus qu'elles ne s'opposent pour expliquer le caractère autoritaire des régimes post-coloniaux : le souvenir des cultures politiques anciennes, où l'autorité des détenteurs du pouvoir était réelle, mais généralement limitée par tout un ensemble de règles traditionnelles, en principe intouchables, a été en fait indûment utilisé pour justifier une autoritarisme hérité de l'époque coloniale.

Il en est plus ou moins de même de l'usage ancien qui autorisait le souverain à prélever sur les revenus du commerce extérieur ou sur le produit des razzias opérées dans les sociétés voisines, quitte pour lui à redistribuer la plus grande part de ces prélèvements à ceux qui lui faisaient allégeance. Son prestige dépendait largement de cette redistribution. Les détenteurs du pouvoir contemporains, s'autorisant de ces exemples d'autrefois, redistribuent à leurs clients, mais il leur arrive aussi d'accumuler de belles fortunes personnelles, accumulation impensable dans les sociétés anciennes, mais devenue bien tentante dans la société de consommation actuelle.

IV. Les pouvoirs

En Afrique comme ailleurs, il existe de multiples pouvoirs : politique, économique, religieux, symbolique, culturel. Ce chapitre sera centré sur le pouvoir politique dont le rôle est généralement jugé déterminant pour le futur du continent, tout en notant à l'occasion l'influence que les autres formes de pouvoir exercent sur celui-ci.

En Afrique, à la fin du XX^e siècle, l'État, qu'il s'enracine dans la société ancienne ou dans le pouvoir colonial, a aux yeux de la plupart des observateurs un statut paradoxal qui n'a fait que s'affirmer au cours des dernières années.

D'un côté, l'État est dit en crise, et son autorité, sa légitimité sont remises en cause. Cette crise se nourrit de phénomènes de natures très différentes, mais dont le point de convergence serait l'affaiblissement voire la dissolution de l'autorité étatique.

D'un autre côté, on ne peut que noter le rôle important qu'ont joué les États sur le continent depuis les indépendances. Un rôle qui certes a évolué selon des logiques complexes et avec des temporalités propres à chaque pays, mais qui persiste.

Rien n'illustre mieux ce paradoxe que la politique des agences d'aide publiques qui, tout en prêchant, apparemment avec conviction, la réduction du champ d'action de l'État, ont continué de lui attribuer de fait un rôle crucial : de la lutte contre la pauvreté à la bonne gouvernance, en passant par la sécurité régionale et la gestion de la dette extérieure du pays.

Un tel paradoxe s'enracine dans l'histoire. Cet état des lieux des pouvoirs en Afrique comportera donc une partie rétrospective, elle-même comportant deux volets : l'un sur les contextes internationaux dans la mesure où celui-ci a fortement influencé la structuration des pouvoirs en Afrique, l'autre sur la façon dont les élites se sont comportées vis-à-vis de l'accès au pouvoir et de son exercice. On abordera ensuite la démocratisation des pouvoirs et on terminera par ce que l'on pourrait appeler les dysfonctionnements des pouvoirs : la corruption et les violences qui, à des degrés divers, ravagent une grande partie du continent.

On rappellera enfin que la remarque faite en introduction à cet état des lieux sur l'infinie diversité des situations s'applique particulièrement dans le domaine des pouvoirs : la crise ou les changements dans la configuration internationale sont loin d'avoir eu partout les mêmes effets ; ni la guerre froide ni l'ajustement structurel n'ont eu les mêmes conséquences au Mali et en Angola.

IV. 1. Les pouvoirs en Afrique et la guerre froide

Dans cette rétrospective du contexte international, on donnera un rôle particulier à la confrontation Est/Ouest. Celle-ci a en effet joué un rôle important dans la mise en place des nouveaux pouvoirs aux lendemains des indépendances ; elle a joué un rôle tout aussi important dans leur évolution pendant la période, disons de 1975 à la fin des années 80, au cours de laquelle elle s'est exacerbée ; enfin, la chute du mur de Berlin qui lui a mis fin est venue libérer des processus sociaux et politiques qui tendaient à la transformation des modes de gouvernement et a donné libre cours au processus de mondialisation libérale déjà en cours. On examinera donc ces trois périodes

Les lendemains des premières indépendances et la consolidation des partis uniques

On ne s'étendra pas sur le cadre dans lequel s'effectuent les indépendances et qui dépend beaucoup des puissances colonisatrices, mais on soulignera que la confrontation Est/ Ouest est déjà une donnée structurante du nouvel ordre continental qui se met en place. Deux camps se constituent, d'importance inégale, le continent étant marqué par une forte hégémonie occidentale, contestée çà et là par des guérillas soutenues par l'adversaire communiste. Cependant, le clivage entre les deux camps s'exprime alors souvent mieux par l'opposition anti-colonial/néo-colonial que par l'opposition communiste/anti-communiste.

Quant à l'influence de l'URSS, elle ne se limite pas à l'apport d'une aide, notamment militaire, aide jugée, plus ou moins rapidement selon les cas, décevante. Sa contribution est essentielle et autrement profonde dans un autre domaine : elle offre le modèle de la construction nationale et du rattrapage des économies occidentales à travers un parti unique, un modèle qui échouera, mais bien peu d'observateurs se risquent alors à prévoir cet échec. Au contraire, le modèle s'inscrit bien dans la réinterprétation des cultures politiques anté-coloniales dont a parlé au chapitre précédent. Un idéologue de l'authenticité n'hésite pas à voir en celle-ci le fondement du "monolithisme démocratique", une formule qui semble aujourd'hui comporter une contradiction dans ses termes et que l'on peut rapprocher du centralisme démocratique alors en honneur dans les pays de l'Est.

La greffe de l'**État-parti** de modèle soviétique a profondément marqué la vie politique africaine et cela non seulement dans les pays "amis" du bloc de l'Est, mais aussi dans le camp pro-occidental ; l'exemple de la Côte d'Ivoire, pays ancré dans le camp occidental s'il en est, est à cet égard typique.

Un autre élément important de cette période est la création et les premiers pas de l'OUA. Le discours qui sous-tend cette création est une rhétorique - quelques uns parleront de mystique - de l'unité africaine, de la dénonciation du colonialisme et de la libération du continent qui se trouve encore sous le joug colonial. Il dissimule mal le maintien de relations souvent très étroites avec les anciennes puissances coloniales ainsi que la limite mise aux possibles ingérences dans les souverainetés nationales nouvellement acquises - l'OUA institutionnalisant un ordre étatique qui s'oppose en fait aux aspirations pan-africaines -, et aussi la grande faiblesse de l'effort consenti pour la libération de la partie du continent encore sous domination coloniale.

Aussi, paradoxalement, un des rôles de l'OUA d'alors est-il de consolider la souveraineté nationale contre toute interférence extérieure, fut-elle africaine, et de faciliter l'insertion des nouveaux États indépendants dans un environnement international complexe.

Les deuxièmes indépendances : la guerre froide comme ressource essentielle

La période qui s'ouvre avec les indépendances des colonies portugaises et par celle du Zimbabwe est d'abord marquée par un sursaut de la confrontation Est/Ouest et par une polarisation beaucoup plus forte des camps sur le continent. C'est à cette époque que se produisent une série de coups d'État ou de changements de cap dans le bloc au pouvoir, qui se veulent radicaux et qui, en fait, renforcent le caractère dictatorial des régimes.

Cette nouvelle situation a deux conséquences au moins : d'une part, la rente que les États tirent de la rivalité Est/Ouest n'a jamais été aussi élevée ; d'autre part, les gouvernements occidentaux n'ont jamais été aussi enclins à fermer les yeux sur les comportements de leurs amis détenteurs du pouvoir, même si ces comportements sont tout à fait contraires aux principes démocratiques dont ils se réclament.

Conséquence aussi de cette confrontation exacerbée : les interventions extérieures se multiplient. Leur nombre et les moyens mis en jeu n'ont jamais été aussi importants.

La crise économique va venir modifier cette situation et entraîner l'intervention massive des organisations financières internationales.

L'Afrique dans la mondialisation post-guerre froide

La chute du mur de Berlin fait rapidement ressentir ses effets sur le continent africain : c'est manifestement la fin d'une période. L'Occident ne voit désormais plus d'intérêt à soutenir des régimes dictatoriaux simplement parce qu'ils font barrage aux prétentions communistes.

Les conséquences de la chute du mur vont bien au-delà. Déjà affaiblie par la crise économique et financière, l'Afrique se trouve un peu plus marginalisée aux yeux des grandes puissances, y compris celle, la France, qui aspirait à y jouer un rôle particulier. L'histoire mais aussi la géographie étaient invoquées pour justifier l'existence de relations privilégiées entre l'Afrique et l'Europe. Ces raisons deviennent moins prégnantes et l'attention particulière dont bénéficiait l'Afrique s'affaiblit. On assiste à **une banalisation de l'Afrique** en même temps que les mauvaises performances économiques et les crises politiques développent dans les pays occidentaux un afro-pessimisme qui tend à abandonner le continent à son sort.

Corollaire de cette banalisation, on assiste à une démythification de l'Europe parmi les nouvelles élites africaines. Certes, celle-ci continue d'occuper une place dans leur champ économique et aussi dans leur imaginaire, mais les options se sont multipliées en même temps que les courants migratoires.

La conséquence la plus tangible de ce changement est que la rente que l'Afrique tirait de la confrontation entre l'Est et l'Ouest disparaît : l'aide publique occidentale diminue (d'après les Nations Unies, cette aide baisse d'un tiers entre 1994 et 1999) et la logique des "prés carrés", plus ou moins pratiquée par les ex-puissances coloniales, s'affaiblit.

Cela ne signifie pas cependant que les États africains se trouvent soudain dépourvus de toute ressource internationale. L'aide publique et privée continue de représenter une part importante du PIB et le secteur de l'aide est dans de nombreux pays africains le second créateur d'emplois après l'État. Et d'autres rentes se constituent rapidement : la démocratisation est désormais une préoccupation majeure des Occidentaux, au moins dans le discours, et cela induit

la naissance d'une rente démocratique dont les pouvoirs en place apprennent très vite à tirer parti ; certains États tirent aussi parti de leur voisinage avec des États qualifiés de voyous (*rogue States*) autour desquels la communauté internationale souhaite édifier un cordon sanitaire : ils bénéficient d'une rente particulière pour éviter que la contagion ne gagne.

La mondialisation, que la guerre froide avait d'une certaine manière freinée, peut se développer sans entraves dans les années 90 et cela a plusieurs conséquences pour l'Afrique :

- la compétition Est/Ouest a pris fin, mais **la compétition entre grandes firmes occidentales** pour conquérir des marchés, même de tailles modestes, ou pour accéder aux rentes minières devient un élément du jeu politique en Afrique. Les États occidentaux ne restent pas indifférents aux intérêts de leurs nationaux engagés dans ce jeu et modulent leur politique africaine en fonction de ces intérêts. La nature des enjeux a changé, mais le continent reste un terrain de compétition.
- **les institutions financières internationales**, même si leur thématique change au cours des années 90 et si la réduction de la pauvreté prend la suite des ajustements structurels, peuvent exercer désormais sans frein leurs pressions en faveur de l'entrée des pays africains dans l'ordre mondial libéral qui constitue leur idéologie.

En fin de compte, à la fin du siècle, les marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs africains sur la scène internationale ont changé de nature, mais, comme on l'a déjà souligné dans le domaine de l'économie, on peut se demander si l'évolution du monde ne les a pas réduites.

Quant au mouvement vers l'unité africaine, l'OUA, en crise financière et ayant subi un certain nombre d'échecs dans le domaine du maintien ou du rétablissement de la paix, a perdu une partie de sa crédibilité. La création de la nouvelle Union africaine témoigne de la persistance des aspirations vers l'unité du continent. Donnera-t-elle à ce mouvement une dynamique nouvelle, durable ? Ou les mouvements de régionalisation, dont les résultats tant sur le plan politique que dans le domaine économique ont été jusqu'à présent modestes en dépit de l'appui reçu de l'extérieur, seront-ils les vraies dynamiques du début du XXI^e siècle ?

IV. 2. Les élites et le pouvoir

Les fondements sociaux de l'État ne sont pas les mêmes partout en Afrique. Les sociétés sur le continent s'étaient structurées différemment pendant les siècles qui ont précédé la colonisation, donnant lieu à des modes d'organisation sociale et politiques très différents. Deux moments ont ensuite été cruciaux dans les relations entre élites et pouvoirs : celui de l'installation du pouvoir colonial, période au cours de laquelle se sont noués les rapports entre les élites anté-coloniales et ce pouvoir (ou de nouveaux rapports lorsque des relations entre les deux existaient déjà avant la colonisation) ; et celui de l'accession des instruits, des diplômés à des postes au sein de l'administration coloniale : de nouvelles élites ont émergé à ce moment-là qui ont pu être soit entièrement distinctes des anciennes, soit comporter au moins une part de l'élite traditionnelle dont les enfants étaient passés par l'école coloniale.

Au moment des indépendances, on peut dire que chaque pays était dans une configuration particulière en fonction de son histoire anté-coloniale et de ce qui était advenu à chacun des moments cruciaux que l'on vient de rappeler. Dans chaque pays, l'accession au pouvoir d'une fraction de l'élite, puis son éventuel remplacement par une autre fraction, se sont faits selon des

scénarios particuliers, mais il est possible de répartir ces scénarios en trois classes :

- celle du maintien de l'hégémonie des anciennes élites. C'est un scénario extrême dont on trouve plusieurs exemples sur le continent.
- celle de l'élimination de ces anciennes élites, scénario aussi extrême et qui ne va pas sans violences.
- celle de **l'assimilation réciproque des anciennes et des nouvelles élites**, qui comporte toute une gamme de situations selon que les différents segments de l'élite trouveront à se rassembler autour d'un fédérateur ou que la compétition entre factions restera vive.

Ces trois types de scénarios se sont avérés déterminants pour les trajectoires politiques qu'ont suivies les différents pays africains et pour les épisodes des vies politiques nationales : épisodes pacifiques, bouffées de violences se traduisant par des coups d'état (les élites militaires jouant, lorsque le jeu est bloqué, un rôle d'arbitre entre fractions avant de favoriser la participation de l'une d'elles au pouvoir) ou épisodes dégénérant en une violence extrême, étant entendu que ces trois types ne sont pas exclusifs l'un de l'autre dans le temps.

Quel que soit le scénario, les enjeux des luttes pour le pouvoir ont été considérables et expliquent amplement l'âpreté des rivalités. En effet, en dehors du pouvoir lui-même et du prestige qui lui est associé, il s'agit de l'accès aux rentes, de la capacité d'en créer de nouvelles, de la possibilité de redistribuer, de se créer ainsi et de fidéliser une clientèle, sans parler, comme on l'a déjà souligné, de la possibilité d'accumuler une fortune personnelle.

IV. 3. La démocratisation en marche

Vers la fin des années 80, sans mettre fin au jeu que l'on vient de schématiser, des éléments nouveaux vont apparaître.

La crise et les ajustements structurels remettent en cause les compromis sociaux et politiques qui avaient permis une relative stabilité des pouvoirs en place. Les inégalités au sein de la société se sont accrues, les revendications s'expriment plus fortement.

C'est aussi le moment où, on l'a souligné au chapitre précédent, la société civile commence à s'auto-organiser et à jouer un rôle plus significatif. L'affaiblissement des capacités administratives des États, les privatisations, la montée de l'économie populaire sont aussi les signes d'une autonomie accrue vis-à-vis de l'État. Sur le plan des relations extérieures, la chute du mur de Berlin amène les partenaires occidentaux à s'interroger davantage sur la légitimité des régimes africains qu'ils soutenaient et sur leur respect des droits de l'homme. Tous ces facteurs concomitants contribuent à la vague de démocratisation qui apparaît à cette époque. Comment se traduit-elle dans les faits ?

Le multipartisme succède au parti unique. Mais, sous ce changement apparent, on peut dire que trois nouveaux scénarios se déroulent, avec bien sûr de multiples variantes selon les pays.

Dans un petit nombre d'États, les changements sont possibles par voie électorale. Les partis d'opposition fonctionnent sans entraves, la presse est libre. À un niveau plus profond, on peut dire que la compétition des élites pour le pouvoir se déroule selon des règles généralement

acceptées et qu'une culture du compromis émerge, notamment en ce qui concerne les règles constitutionnelles et les réformes électorales.

Un second scénario est celui des pays où la transition vers la démocratie a été bloquée par une forte augmentation de la coercition et l'utilisation de conflits internes. Le processus démocratique n'a pas permis l'expression des revendications de ceux qui se sentent défavorisés. Les conférences nationales, quand il y en a eu, ont attisé les contradictions sans ouvrir d'alternatives au *statu quo ante*. Dans la plupart des cas, après une période de flottement, le cours politique a débouché sur des élections truquées et sur **une restauration autoritaire** sans nuances. La compétition pour le pouvoir s'y fait selon des règles du jeu imposées par les détenteurs du pouvoir qui, tout en sacrifiant aux aspects élémentaires de la concurrence pour donner satisfaction à la communauté internationale, assurent leur pérennité. Les désaccords entre pouvoir et opposition sont tels qu'aucun compromis ne semble possible. Et la vie politique ressemble à une succession de conflits aigus et de périodes d'apathie.

Enfin, une dernière catégorie comprend les États où les tensions au sein de la société ont été telles que les changements ne pouvaient être apportés que par la guerre. On y reviendra dans le paragraphe suivant.

Une dizaine d'années après le début de la libéralisation de la vie politique, où en est-on sur le continent ? C'est plutôt le scénario de la restauration autoritaire qui prédomine et certains observateurs sont tentés de conclure que rien n'a changé, puisque les modes de fonctionnement de la compétition politique sont restés fondamentalement inégalitaires. La principale avancée a été le multipartisme, mais est-il autre chose que la poursuite sous une autre forme des luttes de factions au sein du parti unique ? D'autres constatent que finalement les dominants ont su non seulement conserver leur mainmise sur l'essentiel des ressources de l'État, mais qu'ils ont de plus fait main basse sur une bonne partie des actifs de l'État qui ont été "privatisés".

Ces observations reflètent sans doute une part de la réalité, mais elles occultent **les grandes transformations qui sont advenues**. Après trois décennies où a dominé l'idée que le parti unique était une forme d'organisation légitime et souvent la seule capable de conduire la nation sur la voie du développement, **la référence démocratique s'est imposée**. Les restaurations autoritaires n'ont pas rétabli le *statu quo ante* ; l'autoritarisme n'a plus l'intensité qu'il avait avant 1990 ; des espaces de liberté se sont ouverts ; la presse s'est libérée et s'est très vite développée (du moins la presse écrite car la radio est encore loin d'être libéralisée), elle tire parti de sa liberté pour dénoncer souvent sans preuves et se faire l'écho de la rumeur plutôt qu'elle n'alimente un débat public, mais celui-ci commence à émerger.

Présentée comme la contrepartie de la démocratisation et souvent montée en épingle dans les analyses occidentales, la multiplication des partis ethniques et leur compétition rapidement violente est, dans une certaine mesure, une réalité. Mais, est-elle essentiellement différente des résurgences des revendications identitaires que l'on constate un peu partout dans le monde ? Tout au plus, s'exprime-t-elle selon des modalités différentes. Et le phénomène a probablement plus à voir avec la rarefaction des ressources, économiques et symboliques, et avec l'accroissement des inégalités qu'avec la démocratisation.

À la fin du XX^e siècle, l'heure est au désenchantement. L'avancée vers la démocratie, si elle a souvent accru le degré de liberté dont disposent les citoyens (et donc participé au développement entendu au sens déjà évoqué que lui donne Amartya Sen, "*Development as freedom*"), n'a évidemment pas mis fin à la crise économique, elle n'a pas réduit les inégalités, si bien qu'elle est souvent perçue comme un marché de dupes, comme un moyen de trouver des

compromis entre les élites, sans conséquences sur le mieux-être de la masse de la population.

IV. 4. Les dysfonctionnements de l'État, les guerres et la violence diffuse

On rappelait en introduction à cet état des lieux des pouvoirs la crise de l'État en Afrique. Il faut certainement faire une distinction entre les pays où cette crise, bien réelle, est cependant limitée, et ceux où elle a conduit à un véritable effondrement de l'État et à des situations de guerre.

Les dysfonctionnements de l'État

Les dernières décennies du XX^e siècle ont été marquées par un affaiblissement progressif de l'État dont les aspects sont bien connus : manque de moyens qui l'a rendu incapable de fournir les services que l'on attendait de lui, perte de compétences des administrations, accaparement d'une partie de ses revenus et de ses équipements par les détenteurs du pouvoir et pratiques clientélistes, perte de confiance des citoyens et remise en cause de sa légitimité.

Des facteurs externes, notamment le discours sur l'amoindrissement du rôle de l'État et le renforcement du secteur privé, mais aussi des facteurs internes ont joué dans ce sens. La priorité donnée aux liens sociaux a probablement joué un rôle dans le mode de fonctionnement qui est devenu courant dans bon nombre d'administrations où les liens personnels et les pratiques corruptrices sont devenus la règle.

On a pu dire que, dans beaucoup de pays, il y a désormais deux systèmes : un système de fonctionnement (ou de dysfonctionnements) des administrations et un système de pratiques corruptrices généralisées, deux systèmes qui sont encastrés l'un dans l'autre au point que les volontés réformatrices d'un certain nombre d'hommes politiques et de fonctionnaires, conscients des maux que cette situation entraîne, ont été impuissantes à le réformer. L'administration de la justice ne fait pas exception, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la vie sociale et économique. Dans certains cas extrêmes, on a assisté à ce qu'on a pu appeler un dédoublement de l'État : d'un côté, un État officiel, membre de la communauté internationale et interlocuteur des agences d'aide ; de l'autre, un État informel qui est l'instrument de pratiques affairistes conclues avec les grandes et les moins grandes compagnies étrangères

L'Afrique des guerres

L'Afrique de la fin du XX^e siècle a donné d'elle-même une image nouvelle, celle d'un continent en proie à la violence, parfois extrême. Même si cette calamité ne touche qu'une partie du continent, cette partie est loin d'être négligeable : en 2000, on estime à 20 % de la population africaine celle des pays connaissant une situation de guerre civile ou étrangère. On peut dire que **la guerre s'est banalisée**, aussi ne peut-on la passer sous silence dans un état des lieux.

La fin de la rivalité Est/Ouest et la mondialisation ont probablement joué un rôle dans ce développement des guerres sur le continent dans la dernière décennie du siècle, mais peut-être pas autant que certains observateurs le prétendent. D'autres facteurs extérieurs ont certainement contribué à créer un environnement favorable à la naissance de conflits. On évoquera le développement des réseaux maffieux dans le monde qui permet aux armes, notamment celles provenant de l'implosion de l'empire soviétique, d'être disponibles à bon compte sur toute la

planète. En sens inverse, ces mêmes réseaux permettent d'écouler des substances stratégiques - on soulignera le rôle qu'a joué, au moins dans certaines parties de l'Afrique en guerre, le diamant, produit de haute valeur sous un faible poids - procurant ainsi les ressources financières nécessaires à la guerre.

Mais des facteurs internes ont aussi joué, donnant un visage nouveau à la guerre. Alors que les anciennes guerres civiles étaient généralement menées pour des causes bien définies, souvent au nom d'une idéologie politique (ou l'idéologie affichée servant de couverture à la guerre), les guerres de la fin du siècle ont été des mobilisations ethno-nationalistes, quand elles n'ont pas été dénuées de toute idéologie et de tout projet, l'effondrement de l'État donnant libre cours aux exactions de "seigneurs de la guerre". Alors que les anciennes guerres bénéficiaient, au moins dans certains cas, d'un soutien populaire, les nouvelles n'ont pas bénéficié d'un tel soutien; elles ont même pu être d'une violence extrême envers les populations.

Ce qui est nouveau aussi, c'est la complexité des guerres, l'imbrication de conflits internes (de luttes pour la conquête du pouvoir et/ou de conflits locaux pour l'accès à des ressources) et de guerres désormais inter-étatiques (elles-mêmes non dépourvues de motivations intérieures) qui se nourrissent les uns les autres, se transforment au point que les parties qui s'affrontent et les enjeux de la lutte changent, que la logique des alliances devient obscure. et que le rétablissement de la paix semble extrêmement difficile.

La violence diffuse

Ce que certains observateurs soulignent également, c'est que la distinction entre état de guerre et état de paix devient de plus en plus factice. **Les activités d'extorsion et plus généralement le pouvoir de contraindre ne s'exercent pas seulement dans les régions en guerre, mais aussi dans des pays apparemment en paix.** La multiplication des péages de toutes sortes, perçus pour leur compte par de modestes détenteurs d'un pouvoir légitime ou extorqués par la violence sans même la couverture d'une légitimité, n'est qu'une des formes de ce phénomène.

Un des fondements de la démocratie est que l'État démocratique a le monopole de la violence pour faire appliquer la loi et, en particulier, pour prélever l'impôt, ce prélèvement et l'utilisation qui sera faite des sommes prélevées devant être consentis par les représentants élus de la population. C'est par l'application progressive de ce principe que, dans les pays démocratiques, l'impôt est passé de l'expression d'un rapport de domination au statut de bien commun.

L'affaiblissement de l'État voire sa quasi-disparition dans certaines zones, la privatisation qui s'est étendue au-delà des activités purement économiques jusqu'à des attributs de la souveraineté, ont empêché l'application de ce principe en Afrique et ont contribué à la croissance de la violence privée. Dans un certain nombre de régions, on constate désormais la coexistence d'une force armée publique destinée en principe à protéger les citoyens mais qui ne les protège pas réellement et parfois les rançonne, et de milices privées qui protègent leurs mandants.

Le moins qu'on puisse dire est que cette croissance de la violence et le sentiment d'insécurité qui en résulte ne sont pas favorables au développement, quel que soit le contenu que l'on donne à ce concept.

Est-ce dire que l'évolution se fait à rebours de la démocratisation ou que les conditions du développement sont loin d'être réunies ? Ce n'est pas sûr car, comme il a été dit au chapitre précédent, on voit, au-delà de la sphère étatique, émerger de nouvelles formes d'appartenance et

d'incorporation sociales. De nouvelles normes se construisent (on peut penser au rôle des nouveaux mouvements religieux qui prolifèrent dans une grande partie de l'Afrique), de nouvelles autorités apparaissent. Ce nouvel ordre politique est aujourd'hui émiétté. Peut-il, à l'avenir, devenir un contrepoids à la violence privée ? Ou peut-il être le vecteur d'une reconstruction de l'État qui mettra fin à la violence privée et limitera la violence à la seule poursuite du bien commun ?

V. Un essai de synthèse

V. 1. Un continent singulier

Affirmer la singularité de l'Afrique peut passer pour une banalité : toute communauté humaine n'a-t-elle pas sa singularité ? Pourtant, rappeler ce qui fait la profonde originalité de l'Afrique au sud du Sahara n'est pas sans intérêt pour une future réflexion prospective.

Le décalage démographique par rapport aux autres continents place déjà l'Afrique dans une situation singulière : les charges que représentent l'éducation des jeunes générations et l'édification des villes sont les plus lourdes à un moment où elles s'atténuent dans d'autres régions du monde laissant plus de place à l'investissement dans des moyens de production capitalistiques.

L'originalité de l'Afrique est encore plus marquée sur le plan culturel. La géographie l'a relativement isolée pendant longtemps de l'ensemble eurasiatique et elle a développé des cultures profondément originales qui, à l'expérience, se sont montrées particulièrement résistantes aux chocs extérieurs et Dieu sait que ceux-ci ont été nombreux et violents ! Des cultures qui ont donné un poids élevé aux liens sociaux au détriment de la compétition et de l'investissement dans les processus productifs : une situation qui a des aspects très positifs à l'heure où dans les sociétés industrialisées certains se demandent comment restaurer les liens sociaux dégradés, mais qui a aussi des aspects bien négatifs. Quelques observateurs voient là une, ou même la, raison de fond pour laquelle les économies africaines ne sont parvenues ni à décoller ni à s'intégrer de façon satisfaisante dans une économie mondiale en pleine évolution.

L'Afrique est-elle singulière en ce qui concerne les pouvoirs ? Le discours dominant au début du XXI^e siècle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique, est à la dénonciation de la corruption, du clientélisme, de l'autoritarisme. Ceux-ci sont, comme on l'a dit, une réalité ; sont-ils plus répandus sur le continent africain qu'ils ne l'ont été et le sont encore dans un certain nombre de pays qualifiés d'émergents ? La réponse à cette question n'a rien d'évident : les indices de corruption publiés chaque année par une ONG internationale n'ont certainement pas une valeur absolue, mais le fait que certains pays émergents d'Asie n'aient rien à envier de ce point de vue aux pays africains donne à réfléchir.

En tout cas, ni la corruption, ni le clientélisme, ni les régimes autoritaires n'ont empêché dans d'autres régions du monde certains pays de connaître un essor de leur économie, parfois spectaculaire et qu'aucun observateur ne se serait risqué à prédire il y a 40 ou 50 ans. Ce qui fait la singularité de l'Afrique, n'est-ce pas plutôt que, dans les pays émergents, il y a certes eu des alliances entre les pouvoirs et les entrepreneurs pour créer et se partager des rentes - il y a partout dans le monde de telles alliances - mais il y a eu aussi **des alliances constructives pour**

accroître la productivité et la compétitivité (et en partager les fruits) et qu'on ne trouve pas trace de telles alliances en Afrique (à l'exception toutefois de l'île Maurice) ?

Il est courant de se lamenter sur l'absence ou l'insuffisance d'entrepreneurs africains. Mais, au lendemain des indépendances, il existait au moins un embryon de classe d'entrepreneurs, notamment des commerçants dont les activités s'enracinaient dans la nuit des temps et qui avaient su s'adapter au régime colonial. Beaucoup de gouvernements, peu sûrs de leur légitimité, plutôt que de s'allier avec eux et de les conforter, ont craint leur concurrence et les ont brimés. L'esprit d'entreprise n'a pas disparu pour autant. Les nouveaux pouvoirs issus de la démocratisation sont-ils prêts à conclure avec les nouveaux entrepreneurs des alliances pour accroître la productivité, reconquérir les marchés intérieurs envahis par les produits *made in Asia* et placer sur les marchés mondiaux des produits *made in Africa* ?

V. 2. Un continent dominé

Au début du XXI^e siècle, le sentiment de dépendance, et même souvent de la fatalité de la dépendance continue, d'être très répandu parmi les Africains. Faut-il rappeler que le continent n'a pas toujours été dominé ? que, lorsque les navigateurs portugais découvrent les côtes d'Afrique au XV^e siècle, ils ne s'aventurent pas à l'intérieur du continent en dépit de l'autorisation qui leur a été donnée d'avancer par le pape de conquérir les nouvelles terres découvertes. Dans son récit de voyage, Joao de Barros justifie leur prudence par les maladies tropicales qui font des hécatombes parmi les européens qui se risquent à l'intérieur du continent, mais aussi par "la cruauté des indigènes", entendons leur volonté de ne pas se laisser subjugué par ces nouveaux venus. Les royaumes africains ne connaîtront pas le sort de l'empire aztèque ou de l'empire inca.

Le continent se laissera peu à peu dominer. Les étapes de cette domination sont bien connues : traite des esclaves, colonisation, néo-colonialisme, mondialisation ou plutôt nouvelle organisation de l'économie mondiale.

Les anciens détenteurs du pouvoir, ou au moins une partie d'entre eux, se prêteront à la traite des esclaves ; ils ne parviendront pas à mobiliser leurs peuples pour résister à la vague de colonisation ; l'Afrique restera dépendante des anciennes puissances coloniales après les indépendances et la crise des années 80 la mettra sous une tutelle de fait. Les nouvelles politiques de réduction de la pauvreté élaborées par les agences d'aide ne montrent-elles pas que la mise sous tutelle persiste et que les marges d'autonomie sont plus étroites que jamais ?

Les formes les plus brutales de domination ont disparu, celle-ci est devenue plus subtile et moins douloureuse, mais les stratégies de la dérobade qui avaient permis de limiter l'emprise de l'administration coloniale sont devenues de moins en moins opérantes. Comment pourraient-elles l'être devant l'emprise du marché et des règles du jeu international ? Des règles qui s'établissent sans que l'Afrique ait son mot à dire. Au début du XXI^e siècle, force est de constater que la dépendance du continent n'a sans doute jamais été aussi grande et que l'image de "l'étai"⁵ proposée par une Africaine correspond à la réalité.

Les grands pays africains, l'Afrique du sud, le Nigeria, ou l'Union africaine seront-ils capables de jouer demain un rôle dans la définition des futures règles, dans l'organisation de l'économie mondiale ?

⁵ Selon le titre d'un ouvrage de la sociologue malienne Aminata D. Traoré.

V. 3. Un continent qui a à retrouver sa place dans le monde

Après les hémorragies dues à la traite des esclaves et aux guerres intestines que cette traite a provoquées, après les pertes en hommes et les déficits en naissances des débuts de la colonisation, l'Afrique est en train de reprendre sa place dans le domaine de la démographie. Grâce à sa musique, à sa littérature, à ses arts plastiques, elle occupe une place honorable dans la culture mondiale. En revanche, elle n'a pas trouvé la place qui devrait lui revenir dans l'économie mondiale. Au contraire, pourrait-on dire, non seulement elle a cédé du terrain sur les marchés mondiaux au cours des dernières décennies, mais alors que, dans les années 60, les pays africains les plus avancés se trouvaient au même niveau de développement que les pays aujourd'hui émergents et parfois même les devançaient, ils sont maintenant loin derrière eux.

Pourtant, en ces temps de mondialisation, les germes de changement favorables ne manquent pas. On en énumérera quelques uns.